

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—

#106.3

Première chaîne

SUR LA COURSE À LA MAIRIE

Boucher loin devant



C'est en banlieue que l'ex-mairesse de Sainte-Foy recueille la plupart de ses appuis.

ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ C'est à croire que les pancartes électorales ne servent à rien. Andrée Boucher, seule candidate à la mairie à n'en avoir posé aucune, a pris une avance marquée dans les intentions de vote, à 39 % avant répartition des indécis, tandis que son principal adversaire, Marc Bellemare, glisse à 20 %.

C'est ce qui ressort du sondage CROP—LE SOLEIL—Première Chaîne de Radio-Canada 106,3 FM, effectué du 22 au 27 septembre auprès de 408 personnes. La marge d'erreur est de 5 %.

Pour l'ex-mairesse de Sainte-Foy, il s'agit d'un bond de 13 points par rapport à un autre coup de sonde, de Léger Marketing celui-là, publié le 10 septembre; le chef de Vision Québec, M. Bellemare, a reculé de sept points au cours de la même période.

Claude Larose, successeur de Jean-Paul L'Allier à la tête du Renouveau municipal (RMQ), se classe troisième, à 16 %, tandis que le nouveau chef de l'Action civique (ACQ, opposition officielle sortante), Pierre-Michel Bouchard, arrive dernier, avec 7 % des intentions de vote. Les indécis et les discrets représentent 16 % de l'échantillon.

Après répartition de ces derniers, M^{me} Boucher obtient 47 % des intentions de vote, contre 24 % pour M. Bellemare, 19 % pour M. Larose et 9 % pour M. Bouchard. Les données présentées ci-dessous ne tiennent pas compte de cette répartition.

Le sondeur Claude Gauthier, vice-président chez CROP, avertit cependant que des écarts aussi rapides sont signe d'une grande volatilité de l'électorat. À peine plus du tiers des sympathisants de M^{me} Boucher et de M. Bellemare qualifient leur choix de « définitif »; ils sont 55 % à le faire dans le camp Larose.

Qui plus est, fait remarquer Claude Gauthier, vice-président de la firme CROP, ce sondage est plus éloigné de l'annonce officielle de la candidature de M^{me} Boucher que celui de Léger Marketing, qui avait suivi immédiatement son

Voir BOUCHER en A 2 >

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—#106.3

Élections à Québec

Andrée P. Boucher 39 %	Marc Bellemare 20 %
Claude Larose 16 %	P. Michel Bouchard 7 %

Autres.....1 %
Indécis/refus 16 %
Avant répartition des indécis

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Élections municipales

- ☐ Rabaska marque la campagne **A 7**
- ☐ Le district Samuel-de-Champlain **A 7**
- ☐ Bellemare et Larose d'accord... **A 9**
- ☐ L'ACQ veut démocratiser le Palais **A 9**



BAISSES D'IMPÔT LARGUÉES

Des experts consultés par le PLQ tranchent: Charest a manqué de courage

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Le gouvernement Charest est l'artisan de son propre malheur, tranchent deux des quatre experts qui ont cautionné le cadre financier des libéraux. Québec aurait eu assez d'argent pour baisser les impôts d'un milliard de dollars par année, mais il n'a pas eu assez de courage pour le faire.

Trois des quatre économistes consultés par le Parti libéral du Québec ont été joints au téléphone hier. Un d'entre eux n'a pas rappelé. Le verdict est sans équivoque: deux ans et demi après l'élection du 14 avril 2003, les libéraux ont eux-mêmes saboté leur cadre financier en ne parvenant pas à contenir la croissance des dépenses.

Le gouvernement « a manqué de volonté politique. Il a été critiqué pour plusieurs décisions et il a retraité sur plusieurs dossiers. Le gouvernement est amené à dépenser plus qu'il ne le pensait, il est incapable de contrôler

politiquement les dépenses », analyse Pierre Lefebvre, professeur en sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal.

De l'avis de Robert Hogan, fiscaliste chez Stikeman Elliott, « le problème, c'est qu'ils ont gaspillé beaucoup de capital politique sur les mauvais dossiers au départ. Je pense que le dossier est mal mené. Je pense qu'ils auraient dû commencer en s'attaquant vraiment à

Voir COURAGE en A 4 >

LA QUESTION DU JOUR

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Pas de baisses d'impôt: manque de courage ou sens des responsabilités ?

ÉCRIVEZ-NOUS à opinion@lesoleil.com
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.



Le commerçant Patrick Carmichael, au premier plan, s'est vidé le cœur.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

La Ville goûte à la colère des sinistrés

ÉLISABETH FLEURY

EFleury@lesoleil.com

La grogne était palpable, hier après-midi, à l'hôtel Québec Inn. Plusieurs résidents et commerçants du parc technologique du boulevard Hamel touchés par les inondations ont critiqué non seulement le laxisme de la Ville de Québec, mais aussi le travail de ses policiers et de ses pompiers.

« On n'a reçu aucun support du Service de police, a déploré Jean Gauvin, des Impressions Gauvin et Harbourg. Les policiers n'ont pas voulu me laisser pas-

ser quand j'ai voulu aller constater les dégâts et récupérer un peu de matériel. (...) S'ils ne sont pas capables de se servir de leur tête, qu'ils transfèrent ça à l'armée. Les militaires sont peut-être plus habitués à faire face à des situations comme celles-là. »

Marcel Barnabé, des Meubles Barnabé, a raconté que deux de ses employés avaient « fui la police pour aller sauver des meubles ». « La police ne

Voir SINISTRÉS en A 4 >

Un aveu de la Ville Page A 5

À LIRE AUJOURD'HUI

■ Fehmiu contre Mailloux B 4
Loft Story pourrait perdre son animateur Philippe Fehmiu, indigné des propos du doc sur les Noirs.



SOMMAIRE

Agenda	B 8	Décès	C 9
Bandes dessinées	B 9	Horoscope	B 9
Bourses	C 7	Loteries	A 14
Bridge	S 14	Météo	S 16
Chroniqueurs		Mot mystère	B 9
Julie Lemieux	B 5	Mots croisés	B 9
Normand Provencher	A 5	Petites annonces	S 11
		Télévision	B 4

MÉTÉO

Max. 17, min. 4
Nuageux avec pluie.
Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 192 mm L'an dernier: 130 mm
Cet été: 558,6 mm L'été dernier: 600,1 mm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 269
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00074 2

MAINTENANT OU JAMAIS LA GRANDE LIQUIDATION

Le prix de L'ESSENCE VOUS INQUIÈTE, pensez à nos 4 cylindres

SENTRA • ALTIMA • XTRAIL

très économiques

2,8 % / 72 MOIS À L'ACHAT

0 DEPOT DE SECURITE SUR TOUTES LES NISSAN 2005

UN SERVICE SIGNÉ MICHEL POTVIN

EINSTEIN NISSAN 5450, RUE JOHN-MOLSON, HENRI-IV, SORTIE 140 • 650-5353

www.einstein.nissan.ca

NISSAN

LA BATAILLE POUR LA MAIRIE



Le prochain conseil municipal risque de regrouper plusieurs conseillers indépendants.

Un grand point d'interrogation au-dessus du futur conseil

Le quart des sondés entendent voter pour un candidat indépendant

JEAN-FRANÇOIS CLICHE

JFCliche@lesoleil.com

■ On savait déjà qu'avec trois partis en lice, la composition du prochain conseil municipal était à tout le moins incertaine, et risquait même d'être très fragmentée. Le sondage que nous publions aujourd'hui vient ajouter une nouvelle variable à une équation déjà complexe: les aspirants conseillers les plus populaires sont, pour l'heure... les candidats indépendants.

Ceux-ci recueillent en effet 23 % de la faveur populaire, un nez devant l'équipe de Vision Québec (20 %) et devant le Renouveau municipal (18 %). Tout ce beau monde, doit-on le souligner, se retrouve donc à l'intérieur de la marge d'erreur de ce sondage.

En outre, souligne le vice-président de CROP, Claude Gauthier, « 30 % des électeurs ne savent pas quel conseiller

appuyer (deux fois plus qu'à la mairie). Ça m'étonne plus ou moins, parce que si la population sait associer les candidats maires à un parti, elle en est beaucoup moins capable quand il s'agit des conseillers ». Ajoutons que 60,8 % des sondés ont indiqué que leur choix de conseiller n'était pas encore définitif.

L'équipe de l'Action civique de Qué-

bec, l'opposition officielle sortante, ne recueillerait que 8 % des votes si les élections avaient eu lieu cette semaine. Mais cette proportion en apparence faible cache la popularité locale assez forte de quelques-uns de ses candidats, comme les ex-maires Ralph Mercier (district Charlesbourg-centre) et Paul Shoiry (Sillery), de même que les conseillers sortants Lisette Lepage (Saint-Michel) et Jean-Marie Laliberté (Des Monts).

À l'image de leur chef, les aspirants échevins du RMQ ne vont chercher que 13 % des intentions de vote au-delà des limites de l'ancienne ville de Québec; à l'intérieur de leur « château fort », ils demeurent premiers, avec 26 % de la faveur exprimée, devant Vision Québec (21 %) et les indépendants (19 %).

Ces derniers sont plus populaires dans la banlieue, où ils bénéficient pour l'instant de 25 % des intentions de vote. Il est possible que la candidature indépendante d'Andrée Boucher à la mairie ait pour eux un léger effet de locomotive, suppute M. Gauthier, puisque l'ex-mairesse de Sainte-Foy jouit d'une avance particulièrement grande en « périphéries » (voir notre texte en une).

Quoi qu'il en soit, si les résultats de ce sondage devaient se matérialiser, le prochain conseil de ville serait l'un des plus divisés que Québec aura connus.

SONDAGE CROP — LE SOLEIL — 106.3		
► Les partisans de...		
	Ont fait un choix définitif	Iront très probablement voter
Andrée P. Boucher	37 %	69 %
Marc Bellemare	35 %	60 %
Claude Larose	55 %	78 %
P. Michel Bouchard	10 %	73 %

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

BOUCHER

Suite de la Une

entrée dans la course. Chez les adversaires de la notoire Fidéenne, on chuchotait, depuis, que cette proximité avait dû biaiser les résultats, mais cela ne semble pas être le cas.

« Ce n'est pas comme si c'était une inconnue qui s'était lancée, dit M. Gauthier. Qu'on l'aime ou non, M^{me} Boucher n'a pas à se faire connaître. Et ça, c'est un gros avantage en politique. »

Notons que ces gains sont observables au sein de plusieurs catégories identifiées par l'étude, notamment chez des clientèles qui tranchent nettement avec son électorat « traditionnel », concentré en banlieue et chez les gens plus âgés. Ainsi, dans un sondage CROP de mars dernier, M^{me} Boucher ne récoltait que 14 % des intentions de vote dans les quartiers centraux; ce score est maintenant de 31 %, devant M. Bellemare (25 %) et M. Larose (23 %).

M. Gauthier fait toutefois remarquer que, en raison de la marge d'erreur, il vaut mieux parler de « lutte à trois » au centre.

C'est en banlieue, comme on pouvait s'y attendre, que M^{me} Boucher recueille la plupart de ses appuis. À 44 %, elle laisse MM. Bellemare (18 %), Larose (13 %) et Bouchard (8 %) assez loin derrière.

« C'est ce qui vient lui donner l'avance, analyse M. Gauthier, puisque les deux tiers des électeurs vivent dans les anciennes villes de banlieue. (...) Peut-être qu'ils la voient comme la personne la plus capable de faire de Québec une ville qui reflète plus leurs aspirations, et moins exclusivement celles du centre. »

Même les jeunes semblent se laisser tenter. Andrée Boucher s'attire

SONDAGE CROP — LE SOLEIL — 106.3		
► Satisfaction à l'égard de la présente administration		
	Ex-ville de Québec	Ex-banlieue
	%	%
□ Très/assez	62	43
□ Peu/pas	31	46
□ Indécis	7	11
Québec (total)		
	%	%
□ Très/assez	50	50
□ Peu/pas	41	41
□ Indécis	10	10
► Perception des priorités		
	%	
□ Gestion des finances publiques	28	
□ Développement économique	19	
□ Qualité des services municipaux	17	
□ Réduction / gel des taxes municipales	13	
□ Protection de l'environnement	10	
□ Rayonnement international	1	
□ Toutes ou plusieurs de ces réponses	3	
□ Autres réponses	3	
□ Ne savent pas	6	

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

EN BREF

Taux de satisfaction mitigé à l'égard de l'administration L'Allier

■ La moitié de la population est « très » ou « assez » satisfaite de la présente administration municipale, selon notre sondage CROP. Mais ces 50 % pile ne sont pas uniformément répartis sur le territoire. En effet, le taux de satisfaction s'élève à 62 % dans les quartiers centraux, mais ne dépasse guère 43 % dans les anciennes villes de banlieue. Comme on pouvait s'en douter, les partisans de Claude Larose, chef du Renouveau municipal (RMQ, au pouvoir), sont nettement plus nombreux — 79 % — que les autres à apprécier le régime actuel. À l'inverse, ce sont les partisans d'Andrée Boucher qui sont les moins contents de la conduite des affaires publiques par Jean-Paul L'Allier: seulement 38 % s'en disent satisfaits. Cette proportion monte à 43 % chez ceux dont la faveur va à Pierre-Michel Bouchard, chef de l'Action civique, et à 49 % chez les partisans de Marc Bellemare, chef de Vision Québec. Jean-François Cliche

SONDAGE CROP — LE SOLEIL — 106.3

► Méthodologie

Les résultats du sondage reposent sur 401 entrevues téléphoniques effectuées par CROP, du 22 au 27 septembre 2005, dans la ville de Québec à l'exclusion des villes ayant voté pour la défusion. Le sondage a été réalisé pour le quotidien LE SOLEIL et la Première Chaîne de Radio-Canada 106.3 FM.

D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=401) est précis à 5 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

maintenant la faveur de 22 % des 18-34 ans, contre seulement 7 % il y a six mois, ce qui la place deuxième dans ce groupe. Marc Bellemare demeure cependant en tête dans cette tranche d'âge, avec 36 % des intentions de vote — la même chose qu'il y a six mois.

Il est possible que cette montée de M^{me} Boucher chez les jeunes soit un effet du débat ayant eu lieu sur les ondes de CHOI-FM, le 23 septembre. Dans le site Internet de la station, les auditeurs, composés en grande partie de 35 ans et moins, ont donné des notes nettement supérieures à la candidate indépendante qu'au chef de Vision Québec. Le sondage a commencé la veille du débat, mais s'est étiré sur les cinq jours qui ont suivi.

M^{me} Boucher est bonne première chez les 35-54 ans, à 44 %, et chez les 55 ans et plus, à 49 %, ses deux principaux rivaux bénéficiant, selon le cas, de la sympathie de 12 à 18 % de ces groupes.

CONTEMPORAINE



LA JUPE
TWEED
PLUMES DE PAON

185.00

Le tweed sort des sentiers battus en déployant un motif optique tissé en relief dans une riche harmonie de verts à la Rembrandt. Forme évasée trompette, coutures dehors effilochées pour un effet vintage chic, taille soulignée d'un ruban de velours. 6 à 16. Boléro 165.00



simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FCY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA BATAILLE POUR LA MAIRIE



Les électeurs de Québec donnent leur faveur à Andrée Boucher parce qu'ils lui trouvent nettement plus de qualités qu'à ses concurrents, Claude Larose, P. Michel Bouchard et Marc Bellemare.

Boucher vue comme la plus intègre et la plus compétente

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Si les électeurs de Québec donnent leur faveur à Andrée Boucher, c'est qu'ils lui trouvent nettement plus de qualités qu'à ses concurrents, selon le sondage CROP que nous publions aujourd'hui.

Ainsi, à la question de savoir « lequel des quatre candidats suivants à la mairie de Québec vous semble le plus intègre », 42 % des interviewés ont répondu « Andrée Boucher », contre 16 % pour Claude Larose, du RMQ, et 15 % pour Marc Bellemare, de Vision Québec. En fait, au sein même des partisans de ce dernier, 16 % estiment la Fidélité plus honnête que l'ex-ministre de la Justice.

Les électeurs sont également plus nombreux (43 %) à juger Mme Boucher « la plus compétente en affaires municipales » ; le chef du RMQ suit avec 20 %, et celui de Vision Québec avec 12 %.

Les sondés trouvent également qu'elle est « la plus proche des gens » à hauteur de 36 %, soit 20 % de plus que M. Bellemare et 23 % de plus que M. Larose.

« L'impression de proximité est un élément de taille, commente Claude Gauthier, vice-président de CROP. C'est important, pour beaucoup de citoyens, de savoir que leurs politiciens sont des gens comme eux, à qui on pourrait parler si on les croise dans la rue. »

Mais malgré les qualités humaines et de gestionnaire que lui reconnaît une grande partie de la population, celle-ci semble juger qu'il vaudrait mieux que Mme Boucher ne sorte pas trop souvent de l'hôtel de ville — dût-elle y accéder. En effet, ils ne sont que 28 % à voir en elle la meilleure ambassadrice pour la ville parmi les quatre candidats. Cela la place théoriquement devant Marc Bellemare (25 %) et Claude Larose (16 %), mais en raison de la marge d'erreur, M. Gauthier préfère parler d'égalité.

Ses adversaires, poursuit-il, se garderont toutefois de se réjouir de cette « faiblesse » relative de Mme Boucher, car le rayonnement international de la

ville de Québec arrive au dernier rang des priorités identifiées par les sondés. Les gains politiques à faire en jouant sur ce registre sont donc très faibles.

GESTION

C'est la gestion des finances publiques, thème cher à l'ex-mairesse, qui arrive au premier rang des préoccupations, 28 % des personnes interrogées l'ayant identifiée comme la plus importante priorité que devra avoir le prochain maire.

Ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard si le chef de l'Action civique, Pierre-Michel Bouchard, est le seul autre aspirant maire à voir sa cote monter, ne serait-ce que par un brin : il a promis récemment une réduction de la dette municipale de 100 millions \$ sur quatre ans. Grâce à l'aura de probité et de compétence qui l'entoure, Mme Boucher demeure cependant la mieux placée pour profiter de cette préoccupation. Ces deux qualités ne sont manifestement pas suffisamment associées à M. Bellemare pour qu'il en bénéficie. Les finances, enfin, sont pour M. Larose un terrain qui se prête mal à l'offensive ; devant défendre le bilan L'Allier — ceci dit sans égard à ses mérites ou à ses défauts —, le chef du RMQ sert usuellement de cible aux trois autres lorsque le sujet est abordé.

Au chapitre des priorités, le développement économique et la qualité des services municipaux suivent, avec 19 et 17 % respectivement.

Mauvaise nouvelle pour Claude Larose, qui veut donner un visage plus vert à la Vieille Capitale, seulement 10 % voient dans la protection de l'environnement l'enjeu principal des quatre prochaines années, derrière la réduction ou le gel des taxes (13 %).

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—106.3

► Perception à l'égard des quatre candidats

	Plus intègre	Plus proche des gens comme vous	Plus compétent en affaires municipales	Meilleur ambassadeur de la ville
Andrée P. Boucher	42 %	36 %	43 %	28 %
Marc Bellemare	15 %	16 %	12 %	25 %
P. Michel Bouchard	5 %	8 %	2 %	7 %
Claude Larose	16 %	13 %	20 %	16 %

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—106.3

► Intentions de vote

À LA MAIRIE				DANS LES DISTRICTS			
	Ex-ville de Québec	Ex-banlieue	TOTAL		Ex-ville de Québec	Ex-banlieue	TOTAL
Andrée P. Boucher	31 %	44 %	39 %	Indépendante	19 %	25 %	23 %
Claude Larose	23 %	13 %	16 %	Renouveau municipal	26 %	13 %	18 %
Marc Bellemare	25 %	18 %	20 %	Vision Québec	21 %	19 %	20 %
P. Michel Bouchard	6 %	8 %	7 %	Action civique	5 %	9 %	8 %

Avant répartition des indécis

INFOGRAPHIE LE SOLEIL



Deuxième dans les intentions de vote, le chef de Vision Québec, Marc Bellemare, accuse un retard de 19 points.

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—106.3

► Résultats de sondages

	CROP 22 mars	LÉGER 10 sept.	CROP 29 sept.
Andrée P. Boucher	22 %	26 %	39 %
Marc Bellemare	26 %	27 %	20 %
Claude Larose	14 %	16 %	16 %
P. Shoiry*	2 %	—	—
P. Michel Bouchard	—	5 %	7 %
Hugo Lépine*	7 %	5 %	—
Autres	2 %	—	1 %
Indécis	28 %	21 %	16 %

* Ne sont plus dans la course

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Adieu monotonie

Classique • Jazz • Chanson • Musique du monde

Espace Musique, le radio-musique de Radio-Canada.



ESPACE
MUSIQUE
95,3 FM

www.radio-canada.ca/quebec

SINISTRÉS

Suite de la Une

voulait pas me laisser passer pour que j'aille à mon commerce. Excusez, mais c'est mon fonds de pension qui est là!» a laissé tomber M. Barnabé, qui estime avoir perdu pour 1,2 million \$ de meubles à cause des inondations.

«Je devais aller chercher des données informatiques pour ma réclamation à ma compagnie d'assurances, et ils n'ont pas voulu que j'aille chez nous!» s'est indigné Charles Rivard, des Équipements Rivard, qui en avait aussi contre le travail des pompiers. «On était en train de pomper l'eau, et un camion de pompier a fait une vague de deux pieds en passant dans la rue, de sorte qu'en 15 minutes, j'avais trois pieds d'eau dans la cave!»

Marc Drolet, des Constructions du même nom, a pour sa part menacé la Ville de Québec d'arrêter de payer ses taxes. «Dans le parc, les bâtiments valent zéro. Personne ne va acheter ça. Attendez-vous pas à recevoir un chèque de taxes», a lancé M. Drolet aux trois représentants de la Ville présents à la rencontre, les conseillers Ann Bourget, Jean-Marie Matte et Gerald Poirier.

Yan Côté, qui fait partie de la quarantaine de propriétaires de résidences situées dans le parc technologique, a eu l'impression d'avoir été «oublié» par la Ville. «Personne n'est venu nous voir pour nous évacuer, personne ne nous donne d'information à savoir si, par exemple, l'eau est potable. On n'a même pas eu droit à des conteneurs pour mettre nos déchets. Il a fallu que j'appelle à la Ville pour qu'ils nous en envoient un!»

À plusieurs reprises, la centaine de commerçants et de résidents réunis

hier ont demandé à la Ville d'agir, et vite. «Ça fait des années qu'on a des problèmes d'inondation dans le secteur. Je n'accepte plus de me faire dire que la situation est exceptionnelle», a dit Marc Drolet.

Un résident du secteur, Gabriel Morin, y est allé de sa propre solution. «Faut la drainer, la rivière, quand bien même ça tasserait quelques têtards!» a-t-il proposé, déclenchant les rires de l'assemblée.

Une propriétaire de restaurant s'est par ailleurs dite inquiète pour ses employés, eux qui travaillent au salaire minimum. «Le restaurant va être fermé pendant un mois à cause des inondations, et ils ont des loyers à payer. Qu'est-ce qu'on fait avec eux? Ça va prendre du monde pour les aider», a dit la commerçante.

Un autre commerçant a raconté avoir perdu des employés au fil des ans à cause des inondations. «Ça sent le mois, même si on nettoie», a-t-il expliqué.

Les résidents et commerçants qui demeurent dans le secteur de la rivière Lorette n'excluent pas la possibilité d'intenter une poursuite ou un recours collectif contre la Ville. À ce sujet, l'avocat Pierre Gingras, un résident de L'Ancienne-Lorette, a invité les gens à envoyer dès aujourd'hui un avis écrit à la Ville disant qu'ils la tiennent responsable des dommages causés à leur commerce ou à leur résidence. «Vous avez 15 jours pour l'envoyer à partir de la date des inondations. Et si vous décidez de poursuivre, le délai est de six mois», a précisé M^e Gingras.

Un «comité de représentants des sinistrés de la zone industrielle» a par ailleurs été mis sur pied au terme de la rencontre d'hier.

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements	686-3344
1-866-686-3344	
abonnements@lesoleil.com	
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
petitesannonces@lesoleil.com	
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
redaction@lesoleil.com	
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

COURAGE

Suite de la Une

la taille de l'État. Il ne peut pas y avoir des baisses d'impôt réelles avec la grosseur actuelle de l'État, au niveau des services et de la fonction publique».

Moins sévère à l'endroit du gouvernement, Yves Rabeau, professeur en gestion à l'UQAM, impute l'impasse actuelle à un chapelet de facteurs extérieurs, entre autres la hausse marquée du dollar canadien et la découverte, dès l'arrivée au pouvoir, d'un manque à gagner plus important que prévu. Avoir su, «les objectifs auraient été moins ambitieux», croit-il.

Dans la lettre qu'il a adressée à Jean Charest en septembre 2002, M. Rabeau félicitait le PLQ de s'être basé sur «des sources fiables du gouvernement» pour accoucher d'estimations conservatrices sur la croissance des revenus, sur l'augmentation des dépenses et des transferts fédéraux. «L'hypothèse sur les transferts fédéraux, c'était plus élevé que ce qui a été réalisé, constate-t-il. Entre autres au niveau de la péréquation, il y avait un litige. Notre hypothèse, c'était qu'avec un gouvernement libéral ici, ce litige aurait pu se régler facilement. Ce qui n'a pas été le cas.»

« ILS DISAIENT :
ON VA LE FAIRE »

Les trois experts s'entendent sur une chose : le gouvernement libéral a sous-estimé la résistance de la fonction publique et il a renoncé, à tort, à faire de véritables changements. «Les gains de productivité qu'on aurait pu imaginer au cours du mandat ne sont pas au rendez-vous avec la résistance syndicale aux changements. On a été trop optimiste», a noté M. Rabeau.

«Ils disaient "On va le faire", ils disaient qu'ils avaient la volonté politique de le faire. Mais sur le terrain, c'est une autre question. On a été sensible à des mouvements d'opinions et on a fait des bêtises, des trucs d'images. Quand le premier ministre a dit qu'il allait subventionner quelques écoles juives, ça a mi-

S A M E D I
DANS LE SOLEIL

UN ÉDEN ENSOLEILLÉ



Dessinée en forme de papillon, la Guadeloupe se compose de deux îles : la Grande-Terre, où se trouvent les plus belles plages, et la Basse-Terre, la plus haute des deux, dominée par le volcan La Soufrière et le parc national de la Guadeloupe.

Dans le cahier Voyages

RENDEZ-VOUS AU SOMMET



LE SOLEIL poursuit sa série tout en images de quelques-uns des plus beaux sentiers d'excursion en montagne du Québec. Notre photographe Steve Deschênes ouvre son portfolio plein air. Prochain rendez-vous : les sentiers des Loups et Scotora du parc de la Jacques-Cartier.

Dans le cahier Voyages

LE CADRE AUX OUBLIETTES

Non seulement ce virage pourrait coûter aux libéraux la prochaine élection, mais il rend à peu près impossible la réalisation, d'ici 2009, des objectifs inscrits au cadre financier. «Le cadre général, ça ne tient plus», tranche M. Lefebvre. «Ça serait difficile», tente M. Hogan. «De façon optimiste, ça pourrait être fait au cours d'un prochain mandat», calcule M. Rabeau.

Pour expliquer ses problèmes à livrer la marchandise, le ministre des Finances, Michel Audet, invoque la hausse du prix de l'essence et un manque à gagner de plus de 1,5 milliard \$. Du veni que tout cela, rétorquent les experts. MM. Lefebvre et Hogan affirment que la hausse du prix de l'essence ne fait aucune différence dans les coffres de l'État. Et que le ministre se fait plus sombre maintenant seulement pour l'être moins lorsqu'il déposera son prochain budget.

De toute façon, M. Audet a liquidé mardi tout espoir de baisses d'impôts pour le prochain budget, de même qu'un réinvestissement massif en santé, tel qu'il était promis. Avant d'être élu, le PLQ s'était engagé à réduire de 27% le fardeau fiscal de tous les Québécois. En campagne électorale, M. Charest citait presque tous les jours les quatre experts qu'il avait consultés, comme une garantie qu'il allait tenir promesse.

LE CPQ DÉNONCE
LE GOUVERNEMENT

La volte-face du gouvernement a fait bondir le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, pourtant un allié naturel. «Nous croyions avoir en face de nous un gouvernement sérieux qui avait un programme bien ficelé, mais il est de plus en plus difficile de suivre leur logique», a-t-il confié, hier, à la Presse canadienne. «Était-ce un plan pour prouver qu'il n'y a pas de marge de manœuvre? Faudra voir. Mais s'il renonce (aux baisses d'impôts), ça va être très mauvais et on va dénoncer ça», a-t-il ajouté.



Michel Audet a annoncé mardi qu'il ne réservait aucun fonds au prochain budget pour des baisses d'impôt, malgré les promesses des libéraux.

Le PLQ est devenu un
gouvernement social-
démocrate, jugent-ils

né la crédibilité», renchérit M. Lefebvre. Le PLQ s'était présenté comme le défenseur de la classe moyenne, à qui il a promis d'importantes baisses d'impôts, mais il est devenu un gouvernement «social-démocrate», font remarquer MM. Lefebvre et Hogan. L'allègement du fardeau fiscal a profité davantage à ceux qui payent peu ou pas d'impôt, aux familles et aux travailleurs à faible revenu. «C'est ironique», conviennent les deux experts, qui se disent déçus de la tournure des événements.

Uniquement Pour Vous
MAUDE
Place de la Cité - 656-8198

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



Ça tombe pile!

LE PREMIER ET LE SEUL VUS (HYBRIDE) DE PRESTIGE AU MONDE

Regorgeant de technologies de pointe Lexus et de caractéristiques de confort et de sécurité, le RX 400H offre un niveau de performance comparable à un véhicule 8 cylindres (268 ch) ainsi qu'une économie de carburant équivalente à une berline compact. Il peut fonctionner en trois modes distincts : à l'essence, à l'électricité ou en utilisant les deux à la fois.



RX 400H
2006

ON FAIT ROULER
L'ÉCONOMIE...

On peut même affirmer que nous en faisons rouler plusieurs avec un taux de seulement 3,9% pour la location de nos modèles les plus en demande. Mais c'est le genre de chose qui ne peut pas durer bien longtemps. Alors bienvenue aux amateurs d'aubaines...

3,9%

Un taux de financement
exceptionnel pour des
véhicules d'exception!

ES 330 05
398\$
48 mois
Comptant à partir de \$

RX 330 05
488\$
48 mois
Comptant à partir de \$

Disponible avec traction intégrale
GS 300 06
508\$
48 mois
Comptant à partir de \$

Boulevard
LEXUS TOYOTA

120, Marais, Québec
683-6565

*Offres pour un terme limité, sujettes à l'approbation du crédit et tant qu'il y en aura. Taxes, transport et préparation des véhicules sont tous les montants mentionnés. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails sur place.



Noir sur blanc

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

On commence à connaître le moineau. Le doc Mailloux aime brasser la cage et secouer le cocotier. S'il y a du monde pour recevoir des noix sur la tête, tant mieux, ça ne lui fait pas un pli sur la différence. C'est ce qui est arrivé lorsque Guy A. Lepage a invité le controversé psychiatre à son émission, dimanche soir. On voulait que tout le monde en parle, c'est réussi. Chose certaine, personne ne peut poursuivre Radio-Canada pour fausse représentation.

La réaction aux propos sur le quotient intellectuel inférieur des Noirs, en raison d'une sélection naturelle attribuable à l'esclavage, a déclenché une polémique comme on les aime au Québec. Tout cela en même temps que se tenait à Ottawa la cérémonie d'assermentation de la première femme noire au poste de gouverneure générale. Il y a de ces coïncidences dans la vie...

Exagérés les propos du doc à barbe? Oui et non. Tout réside dans l'importance que l'on accorde aux études scientifiques qui se plaisent à mélanger les pommes et les bananes. Ou encore à celles qui en arrivent à des conclusions dont on se fout totalement.

Tenez, il y a quelques jours, les deux bras m'en sont tombés lorsque j'ai appris dans le journal que les femmes gauchères couraient davantage de risques que les droitnières d'être victimes du cancer du sein. Avouez, mesdames, que vous n'aviez jamais réfléchi à la question, surtout que vous êtes plus nombreuses qu'on pourrait le croire à être ambidextres.

C'est justement ce qu'il y a de plus beau avec les études scientifiques: elles nous apprennent parfois des choses complètement inutiles sur des sujets qui le sont tout autant, au point où l'on arrive à se demander comment on a fait, je vous le demande, pour vivre aussi longtemps ignares.

À quand une étude sur la corrélation entre la consommation de thé vert et la rage au volant? Entre la couleur de la salle de bain et la propension à l'alcoolisme? Entre le port de gougounes en Phentex et les ongles incarnés?

À sa décharge, le doc Mailloux n'a rien inventé. Il a simplement repris des conclusions d'études qui existent bel et bien. Ce n'est pas d'hier que les scientifiques s'amuse à jouer dans la tête des enfants noirs afin de démontrer qu'ils sont moins brillants que les Blancs, comme s'il n'y avait pas de choses plus importantes à étudier. En 1960, Carson et Raybin, dans le *Journal of Educational Psychology*, concluaient que le quotient intellectuel moyen des échantillons de population noire se situait autour de 85, soit 15 points en dessous de la moyenne des Blancs.

Pis après? Quatre ans plus tard, un dénommé T.F. Pettigrew, dans *Profile of the Negro American*, découvrait que certains Noirs obtenaient des cotes supérieures à celles de presque tous les Blancs, et que plusieurs Noirs obtenaient de meilleurs scores que la plupart des Blancs.

Pis après?

Des études, il y en a une et une autre. Le plus souvent à l'avantage des Blancs, parfois non. Tout simplement parce qu'on oublie trop souvent les facteurs socio-économiques, voilà, point à la ligne. Les Noirs sont souvent plus pauvres que la moyenne, ont des emplois moins payants, n'ont pas toujours les moyens de vivre convenablement, de s'acheter des aliments de qualité, des livres, des jouets éducatifs, d'avoir accès aux meilleures écoles.

Ils finissent par décrocher, non pas parce qu'ils sont moins intelligents, mais tout simplement parce que, dès le départ, la vie leur a donné moins de chances. Rien à voir ou si peu avec la génétique. Et encore moins avec l'esclavage. Regardez seulement Gregory Charles. À le voir aller, aussi brillant et allumé, ce n'est pas mélangé, tous les Blancs ont envie d'être comme un Noir.

Qu'en on soit encore aujourd'hui à faire le test de l'inné et de l'acquis entre Noirs et Blancs, et qu'en plus un psychiatre, écouté par des dizaines de milliers de personnes chaque jour, tombe dans le panneau, voilà une chose difficile à comprendre, petit Q.I. ou pas.

Des chercheurs ont aussi comparé l'intelligence — cette notion évanescence que personne n'arrive à saisir vraiment — à la longévité. Il existe des familles où les chances de vivre vieux sont meilleures. L'hérédité a un rôle à jouer là-

dedans. Mais la durée de vie dépend aussi de l'environnement. On en a la preuve, les vieux sont partout maintenant. On peut maintenant tous aspirer à vivre centenaires, même si 75-80 ans feraient très bien l'affaire, merci.

Toujours est-il que lorsqu'on a découvert qu'il existait des gens qui vivaient plus longtemps grâce à un environnement plus sain, les scientifiques et les gouvernements de l'époque se sont dits: et si on essayait d'offrir à tout le monde des conditions de vie susceptibles de leur permettre de vivre plus vieux, ce serait bien, non?

C'est un peu la même chose avec cette histoire de psy à barbe qui s'amuse à provoquer la galerie avec des études sur la race et la supériorité intellectuelle.

Car si l'intelligence a surtout à voir avec les gènes, ce serait dire que l'éducation compensatoire serait un gaspillage de temps, d'effort et d'argent.

À l'inverse, comme le voudrait la logique, si les facteurs liés à l'environnement pèsent plus lourd dans la balance, la société devrait tout faire pour faire disparaître les inégalités et trouver une façon pour que tous les enfants, peu importe leur couleur, puissent grandir à l'abri de la misère, histoire d'avoir toutes les chances de leur bord.

Ce sont toutes ces nuances que le doc Mailloux aurait dû expliquer, dimanche soir, plutôt que de régler la question en une trentaine de secondes. Il aurait ainsi évité que tout le monde parle de lui, et pas nécessairement en bien.

INONDATIONS DANS LE SECTEUR DE LA RIVIÈRE LORETTE

La Ville admet ses erreurs

«Les éléments qu'on considérait comme exceptionnels sont maintenant des éléments du quotidien»

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

La conseillère responsable des travaux publics, Ann Bourget, a convenu hier devant une centaine de sinistrés de L'Ancienne-Lorette que le plan de match de la Ville de Québec devait être revu «parce que les éléments qu'on considérait comme exceptionnels sont maintenant des éléments du quotidien».

«Il faut être réaliste. C'est un chantier qui nous attend», a admis la conseillère municipale, qui avait été invitée à la rencontre organisée par les sinistrés du parc technologique du boulevard Hamel.

Selon Ann Bourget, l'heure est peut-être au repositionnement des bassins de rétention. «Les ingénieurs nous disent que l'eau ne s'écoule plus de la même façon qu'ils l'avaient prévu», a dit la conseillère tout en promettant que la Ville mettra en œuvre d'ici lundi un «plan de match préliminaire» qui tiendra compte de la problématique de la rivière Lorette.

«Il y a des limites à ce que le génie humain peut faire. Est-ce qu'il faudra relocaliser des entreprises ou des résidents? C'est une possibilité», a avancé Ann Bourget en entrevue.

À propos des critiques adressées par les sinistrés aux pompiers et aux policiers de la Ville de Québec, Ann Bourget a assuré qu'elle allait les transmettre à qui de droit. «Il faudra que les services (d'urgence) fassent leur bilan pour voir s'il y a eu des manquements», a-t-elle mentionné.

Si les policiers et les pompiers ont interdit aux commerçants l'accès à leur entreprise, lundi, c'est uniquement pour des raisons de sécurité, a expliqué la conseillère. «Il y a un protocole strict à suivre quand on déploie des mesures d'urgence. La sécurité des gens passe avant la sécurité du matériel. Si les pompiers et les policiers ont érigé des périmètres, c'est à cause des dangers de feu et d'électrocution. Ce n'était pas une coquetterie de leur part.»

Selon Ann Bourget, il faut arrêter de voir la Ville comme une machine. «Ce sont des gens dont on parle. Pour ma part, je suis fière du travail que l'être humain à l'emploi de la Ville a fait pour aider un être humain sinistré.»

La conseillère a par ailleurs assuré que des équipes de la Ville étaient à pied d'œuvre depuis hier matin pour préparer les rivières à recevoir les 20 millimètres de pluie prévus pour aujourd'hui.

Dans un communiqué diffusé en fin de journée, hier, la Ville fait état d'un retour graduel à la normale eu égard aux inondations de lundi. Dans le secteur de Lac-Saint-Charles, où une centaine de résidences ont été affectées par un refoulement d'égout, les rues Thibodeau et Hamann demeurent fermées à la circulation. Dans le secteur de Val-Bélair, une quinzaine de résidences étaient toujours inondées au moment d'écrire ces lignes.

Dans le secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, les rues sont ouvertes à la circulation, et l'opération nettoyage se poursuit. La très grande majorité des abonnés d'Hydro-Québec ont été rebranchés.

De son côté, le gouvernement a mis en œuvre son programme général



La conseillère responsable des travaux publics, Ann Bourget

d'aide financière lors de sinistres. Sont admissibles au programme les municipalités suivantes: Deschambault-Grondines, Neuville, Pont-Rouge, Portneuf, Québec (Charlesbourg, Chauveau, Jean-Lesage, Jean-Talon, La Peltre, Louis-Hébert, Montmorency, Taschereau et Vanier), Saint-Casimir, Saint-Léonard de Portneuf, Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Ubalde, Stoneham et Tewkesbury, Saint-Apollinaire, Saint-Édouard-de-Lotbinière et Saint-Gilles.

Québec
a mis en
branle son
programme
d'aide

UN ENDROIT À DÉCOUVRIR
Meubles et matelas neufs de qualité au plus bas prix
TOUTES TAXES INCLUSES

NOUVEL ARRIVAGE
1 AN POUR PAYER SANS INTÉRÊT

de plusieurs mobiliers de salon

• Nouveaux styles
• Nouveau design

BERCANTES SUR BILLES
Produit québécois
Dès 299\$

MEUBLE AUDIO-VIDÉO
Portes rétractables
Produit québécois
Choix de couleurs
1199\$

MOBILIER DE CUISINE
5 pièces, fini arable
1899\$

DIVAN-LIT
à partir de
599\$

MEUBLE AUDIO Merisier
3 sections, choix de couleurs
1899\$

Matelas orthopédiques
512 ressorts
Simple 39 x 74 199\$
Double 54 x 74 269\$
Queen 60 x 80 299\$

Matelas 609 ressorts ensachés
Double 54 x 75 po 539\$
Queen 60 x 80 po 629\$

LIT ESCAMOTABLE
39 po 54 po 60 po
Simple Double Queen
Étagères et matelas en sus
999\$

Meuble escompte
245, 716 RUE EST CHARLESBOURG
245-7161 (à l'intersection de la rue Dufferin)
628-1942

TPS TVG

7 JOURS
le forfait parfait!

IMMOBILIER
Les petites annonces du Soleil **844-4444**

les offres de FRANÇOIS CÔTÉ
AUTOMNE 2005-2006

Costume
4 saisons infroissable
rég. jusqu'à 995\$
295\$

Blazer
noir et marine
100% laine - 4 saisons
rég.: 695\$
195\$

REPORT
Collection
Costume
4 saisons
349\$

Pantalon Corduroy
Choix de 8 couleurs
« STRETCH »
rég.: 175\$
69\$

Complexe Germain-des-Prés
Sainte-Foy
657-1760

FRANÇOIS CÔTÉ
COLLECTION
PRÊT À PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

La Ville de Québec a entrepris, hier, de rehausser le niveau de protection du lac Saint-Charles, sa réserve d'eau naturelle, en lestant le petit barrage situé le long de la rue Delage. Quelque 20 mm de pluie sont attendus aujourd'hui, alors que le niveau des eaux du lac est à son plus haut point.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

NOUVEL ARRIVAGE

PLUS DE 5000 PAIRES

de chaussures et bottes des plus grandes marques pour homme et femme



JEAN-PAUL
FORTIN
ETC

UN SEUL ENDROIT
LA SOLDIERIE DE
LES PROMENADES BEAUPORT
AUTOROUTE DE LA CAPITALE SORTIE BOURG-ROYAL
418-667-1865

LES GRANDES MARQUES

AMALFI
AQUATALIA
ARA
ANNE KLEIN
BLONDO
BEAUTIFEEL
BOSTONIAN
COLE HAAN
CLARKS
DONALD J. PLINER
ECCO
GEOX
HUSH PUPPIES
JOSEF SEIBEL
LA VALLÉE
MEPHISTO
MICHAEL KORS
MR SEYMOUR
PREVATA
PAJAR
ROCKPORT
ROBERTO CAPUCCI
SANTANA
SAUTE MOUTON
STUART WEITZMAN
STONEFLY
TROTTERS
THERESIA

INONDATIONS

Une facture à partager

Le compte de taxes des Loretains ne sera pas plus affecté que celui des autres contribuables de Québec

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

Les Loretains peuvent se rassurer, ils n'épongeront pas seuls la facture des inondations chez eux. Malgré la défusion, leur compte de taxes ne sera pas plus affecté que celui des autres contribuables de Québec.

« Les cours d'eau relèvent de l'agglomération, rappelle le président du comité de transition, Roger Noël. Si la rivière Lorette déborde, selon la loi, ça devient le problème de tout le monde. Même chose pour le boulevard Hamel, qui fait partie du réseau artériel. »

Même des dommages à des structures locales — ou de proximité — ne pourraient être imputés à L'Ancienne-Lorette puisque, légalement, elle n'existe plus. « Non, on ne peut absolument pas parler d'augmentation de taxes pour eux en lien avec cet événement », souligne Jonathan Trudeau, porte-parole de la ministre des Affaires municipales.

L'inondation a quand même fait ressortir la complexité des situations auxquelles les nouvelles villes pourraient être confrontées à l'avenir. Par exemple, qui paie la note si un équipement d'agglomération cause des dommages à un élément de proximité? La ville-centre conserve-t-elle une responsabilité sur des bris locaux survenus avant la défusion? « C'est le genre de casse-tête qui devra être résolu au conseil d'agglomération », indique M. Noël.

Il apparaît logique que chacun fasse sa part dans le cas de débordement de rivière parce que les riverains sont loin d'être seuls responsables. La goutte qui aboutit dans le cours d'eau provient souvent d'assez loin, rappelle Alexandre Turgeon, du Conseil régional de l'environnement de la capitale. Bâtiments et entrées asphaltées contribuent tous à accélérer l'arrivée de l'eau de pluie à la rivière en l'empêchant de pénétrer le sol. « Le seul aspect positif dans ce qui est arrivé, c'est que les gens réalisent que le problème réside dans notre façon d'intervenir quand on fait des développements résidentiels, commerciaux ou industriels », affirme M. Turgeon. Des rues moins larges, des gouttières qui se déversent dans l'herbe plutôt que dans l'entrée, des toitures végétales et des bassins de rétention ouverts représentent pour lui des façons d'atténuer le problème.

Candidat à la mairie de L'Ancienne-Lorette ressuscitée, l'ex-maire Émile Loranger ne croit pas qu'il est possible d'empêcher complètement de nouveaux débordements. Des mesures peu coûteuses empêcheraient l'eau d'atteindre les maisons, estime-t-il, comme ajouter une bande de terre à l'arrière d'une soixantaine de résidences. M. Loranger estime que des surplus d'eau devraient être pompés vers l'usine d'épuration et que la rivière pourrait être élargie. L'ex-maire assure que les infrastructures d'eau de L'Ancienne-Lorette sont en bonne condition.



Le candidat à la mairie de L'Ancienne-Lorette ressuscitée, l'ex-maire Émile Loranger

NOUS ACHETONS

Québec : le samedi 1^{er} oct. // St-Georges (Beauce) : Dim. 2 oct.

TOUT SUR LE HOCKEY DE 1901 À 1989
BASEBALL, NON-SPORT, FOOTBALL, BOXE, GOLF



- Cartes de hockey
- Photos de joueurs & d'équipes
- Photos et Bee Hive & Quaker Oats
- Jetons Sheriff et Salada (Jell-O)
- Masques de gardiens de but en fibre de verre ou en plastique de 1950 à 1985
- Rondelles
- Calendriers
- Autographes
- Programmes & revues
- Chandails & bâtons
- Cartes de Baseball
- Cartes de tabac
- Cartes non-sport
- Casse-têtes
- etc. etc. etc.

Avis aux joueurs et anciens joueurs des ligues LNH, AMH, LHJMQ ainsi qu'aux membres de leurs familles et amis **PAYONS GROS MONTANTS**, faites comme d'autres grands joueurs de la LNH, communiquez avec nous.

- Gilets de matchs utilisés
- Bâtons utilisés
- Bagues de coupe Stanley
- Bagues de coupe Avco
- Bagues de coupe Memorial
- Bagues de matchs des étoiles
- Répliques des trophées gagnés dans la LNH et AMH: HART, PRINCE DE GALLES, CONN SMYTH, ART ROSS, etc.
- Gilets des AS de Québec avant 1969
- Gilets de la LHJMQ

NOUS SERONS CHEZ VOUS

Québec - Hôtel Quartier
Salon Quartier 7 (1^{er} étage)
2955, Boul. Laurier
Samedi le 1^{er} octobre de 9h00 à 16h30

St-Georges (Beauce)
Hôtel des Gouverneurs, Salle 1000
11531, 1^{re} Avenue, St-Georges
Dimanche le 2 octobre de 9h00 à 16h30

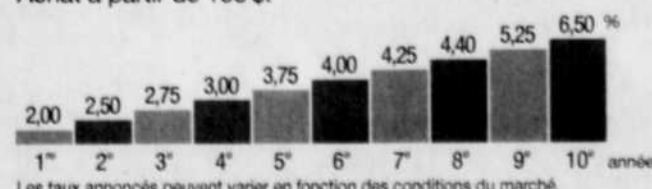
POUR INFORMATIONS EN TOUT TEMPS: Sylvain 1 (418) 998-4221

L'épargne fait le bonheur :

1 800 463-5229

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 \$.



BONI DE
1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.
Passez nous voir au 333, Grande Allée Est, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements
Québec

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Gilles Lehouillier (à droite) a souligné que son adversaire, Danielle Roy-Marinelli, et le maire suppléant, André Hamel, avaient eux aussi voté contre le port méthanier en 2004, pour se prononcer en faveur quelques mois plus tard.

APPUI AU PROJET RABASKA À LÉVIS

Lehouillier soutient ne pas être le seul «vire-capot»

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

■ Le projet de port méthanier Rabaska est revenu dans la campagne électorale à Lévis. Le candidat à la mairie et chef de Démocratie Lévis, Gilles Lehouillier, s'est dit «tanné», hier, qu'il soit le seul à être accusé d'avoir changé son fusil d'épaule en appuyant le projet le printemps dernier, moyennant certaines conditions.

«On oublie de mentionner que M^{me} (Danielle Roy) Marinelli, André Hamel, qui agissait comme pro-maire en remplacement de M. Garon, et d'autres conseillers, qui avaient voté contre le projet à Beaumont, ont aussi voté en faveur par la suite comme je l'ai fait», a-t-il soutenu hier, au cours d'une conférence de presse.

À l'automne 2004, sous la pression des opposants au projet, une majorité de conseillers s'était prononcée contre le projet Rabaska à Beaumont, tout près de Lévis.

Au printemps dernier, à la suite d'une campagne du promoteur, le conseil municipal a renversé sa décision et appuyé le projet de port méthanier à l'est de Lévis, dans la mesure où il sera sécuritaire et qu'il répondra aux normes environnementales.

«Le premier vote que nous avons pris sur Rabaska a été une erreur. Nous n'avions pas toutes les informations. En plus, le promoteur a amélioré son projet. Contrairement à Beaumont, toute la tuyauterie a été cachée», a affirmé le chef de Démocratie Lévis.

À son avis, ce dérapage n'aurait pas eu lieu si la direction de la Ville avait exercé un réel leadership dans ce dossier, blâmant par la même occasion l'administration Garon.

UN RÉFÉRENDUM ?

D'autre part, M. Lehouillier entend consulter la population de l'arrondissement Desjardins après la tenue des audiences publiques du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) sur le projet Rabaska.

«Il est prématuré de parler d'un référendum, mais il est clair que nous tiendrons des consultations dans l'arrondissement», a-t-il assuré.

De son côté, la candidate à la mairie Danielle Roy-Marinelli a reconnu que le vote de rejet du projet de port mé-

thanier à l'automne 2004 avait été pris trop rapidement. «Ça n'aurait pas dû se faire de cette façon. On nous avait présenté une résolution qu'il fallait voter séance tenante sans avoir toutes les informations», a-t-elle dit.

La chef de Force 10 continue d'appuyer le projet de port méthanier dans la mesure où la sécurité de ces installations est bel et bien confirmée, et que le promoteur confirme dans des ententes le paiement de taxes ou d'indemnités de 7 millions \$ par année, comme il s'est engagé à le faire.

Par ailleurs, le chef de Démocratie Lévis s'est engagé, hier, à ce que plus de terrains dans les parcs industriels soient desservis par l'aqueduc et les égouts. «La banque de terrains pour les promoteurs est des plus restreintes, et le fonds d'acquisition destiné à cette fin est vide. À cause de ça, on risque de perdre des projets industriels importants», a-t-il soutenu.

S'il est élu, M. Lehouillier n'entend pas devenir le président du Centre local de développement. «C'est aberrant que le maire se soit autoproclamé président du CLD. M. Garon se prend pour le roi-soleil. Il veut mettre le grappin sur tout. Les gens du CLD ne peuvent plus s'exprimer», a-t-il dénoncé.

Par ailleurs, M^{me} Roy-Marinelli s'est engagée à mettre en place un système de gestion des plaintes des citoyens et à nommer un protecteur du citoyen. De plus, elle entend revoir à la hausse les heures d'ouverture des services municipaux, particulièrement le midi.

D'autre part, la chef de Force 10 a complété la formation de son équipe de 15 candidats en annonçant la candidature de Jérôme Powers, un conseiller en développement au Centre de recherche industrielle du Québec, dans le district 12, secteur Louis-Frédéric et Christ-Roi, dans l'arrondissement Desjardins.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

District 1 ARRONDISSEMENT LA CITÉ SAMUEL-DE-CHAMPLAIN

■ Le plus vieux district de Québec fera l'objet d'une lutte serrée entre l'actuel conseiller Jacques Joli-Cœur, du Renouveau municipal de Québec, et François Marchand, de Vision Québec, ancien conseiller municipal et adversaire de Jean-Paul L'Allier à la mairie en 1993. La candidate indépendante Geneviève Roy, une habituée du conseil municipal qui a lutté contre l'harmonisation des noms de rue, tentera de faire sa marque. Patrice Biron, qui avait perdu face à Jacques Joli-Cœur en 2001, reprend le combat pour l'Action civique de Québec.

En 2001, les 7369 électeurs de Samuel-de-Champlain (Cap-Blanc, Vieux-Québec, colline parlementaire) étaient sortis voter à 56,2 %.



Les candidats

RENOUVEAU MUNICIPAL DE QUÉBEC
JACQUES JOLI-COEUR
65 ans
Historien



□ Problème principal

Le développement de la fonction résidentielle

□ Sa solution :

«La fonction touristique du Vieux-Québec est mature, il faut se concentrer sur la fonction résidentielle. Il faut ajouter des constructions dans la partie intramuros, en aidant les gens avec des programmes de rénovation. Et pas seulement avec des condos de luxe, la mixité sociale est très importante. J'ai un souci de maintenir et de recycler des immeubles. Le monastère des Dominicains sur Grande Allée est un bon exemple : il y a un projet de 15 habitations.»

ACTION CIVIQUE DE QUÉBEC

PATRICE BIRON
40 ans



Commerçant

□ Problème principal

Le manque de commerces de proximité

□ Sa solution :

«Présentement, surtout dans les quartiers de Cap-Blanc et Vieux-Québec, les gens n'ont accès à aucun commerce pour s'acheter du beurre et du lait. On sait que plus il y a de services dans un quartier, plus les gens ont le goût d'y habiter et d'y élever leurs enfants. Pour attirer des commerces comme des épiceries, des boulangeries, des poissonneries, il faudrait modifier le zonage de certains édifices et baisser la taxe résidentielle et la taxe d'affaires pour les commerçants qui choisissent d'offrir un service de proximité aux résidents. À l'heure actuelle, le commerce de détail n'est pas intéressant, car les taxes sont tellement élevées que ça ne laisse pas une marge de profit suffisante. Le jour où le commerçant décide de vendre des t-shirts, on abolit la mesure fiscale qui lui était destinée.»

INDÉPENDANTE
GENEVIÈVE ROY
58 ans
Consultante en patrimoine



□ Problème principal

Le quartier devient de plus en plus artificiel

□ Sa solution :

«L'industrie touristique est en train de dicter notre quotidien et les résidents du Vieux-Québec deviennent des figurants ! Pour améliorer la qualité de vie des citoyens, il faut attirer et implanter des commerces de quartier à l'aide d'incitatifs fiscaux. Les épiceries, cordonneries, etc. fonctionnent à longueur d'année et ont de la misère en hiver. On pourrait aussi négocier des ententes avec le privé pour offrir des services de sport, loisirs, garderie, absents du quartier pour le moment.»

VISION QUÉBEC

FRANÇOIS MARCHAND
52 ans



Avocat et urbaniste

□ Problème principal

L'engorgement du Vieux-Québec

□ Sa solution :

«Le problème est sérieux parce que dès qu'il y a un événement, on le voit, la circulation refoule jusqu'à l'avenue Belvédère. Il faudrait une navette qui pourrait, à certaines journées et à certaines heures, partir de différents endroits (Place Laurier, Maguire, parc Victoria, etc.) et qui ferait le tour. Ce serait une navette non seulement touristique, mais aussi pour les résidents. Actuellement, la situation est insatisfaisante pour tout le monde, autant les touristes, qui ont de la misère à circuler, que les résidents, qui ont du mal à sortir et à entrer chez eux. Il faut aussi un meilleur contrôle du stationnement.»

Citation du jour

«Marc Bellemare, en compagnie du candidat de Vision Québec dans le district de Val-Bélair Daniel Bouchard, se sont rendus sur les lieux des inondations et ont malheureusement constaté qu'aucun municipal de Québec n'avait dénié (sic) rencontrer les résidents.»

—VISION QUÉBEC
Extrait d'un communiqué de presse du 27 septembre

Horaire des chefs



□ 11h30
P-Michel Bouchard participe au «dîner de l'amitié» du Patro, au Patro Roc-Amadour

□ 14h
Claude Larose donne une conférence de presse sur le thème de la culture, à la Maison Girardin de Beauport

□ 14h
P-Michel Bouchard donne une conférence de presse sur les engagements de l'ACQ dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery, à l'hôtel-bar Ozone

Demain : le district n° 12, Sainte-Foy-Sillery, dans l'arrondissement Sillery

CAMPUS DE L'UQAR À LÉVIS

Le ministre Fournier confirme le déménagement d'ici 2007



Le recteur de l'Université du Québec à Rimouski, Michel Ringuet, a dévoilé une illustration de ce qui deviendra le nouveau campus en sol lévisien de l'UQAR.

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

C'est maintenant confirmé. Le campus de Lévis de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) logera dans de tout nouveaux locaux d'ici deux ans.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Jean-Marc Fournier, a donné officiellement le feu vert, hier, au déménagement du campus universitaire dans un immeuble qui sera construit par le Groupe Tanguay sur le boulevard Alphonse-Desjardins à Lévis.

«Ce partenariat est une solution gagnante pour toutes les parties. Le Groupe Tanguay sera responsable des dépassements de coûts. C'est lui qui assumera les risques du chantier», a affirmé le ministre.

DEUX FOIS PLUS GRAND

L'UQAR sera locataire pendant 25 ans de l'immeuble, qui devra lui être remis en bon état à la fin de cette échéance. Le bail prévoit le versement d'une somme de 24,5 millions \$ au promoteur durant cette période. Les travaux de cons-

truction s'amorceront au printemps prochain et seront complétés en juin 2007.

Le nouvel immeuble de 12 000 mètres carrés permettra de doubler la superficie de plancher de l'institution. Pour l'heure, selon le vice-recteur Daniel Rousse, l'UQAR compte accueillir le même nombre d'étudiants au nouveau campus.

«Nous sommes très à l'étroit au Collège de Lévis. Selon les normes du ministère, il nous manque beaucoup d'espace», a-t-il expliqué. Plus de 2300 étudiants à temps complet et à temps partiel fréquentent le campus à Lévis.

Le nouveau bâtiment aura trois étages, et un agrandissement sera possible pour les besoins futurs. Environ 550 espaces de stationnement seront aménagés.

Par ailleurs, le ministre Fournier ne croit pas que le départ de l'UQAR du Collège de Lévis nuira à cette institution privée, malgré les craintes exprimées par certains. La direction du Collège lui aurait fait part que la période de deux ans d'ici à ce que le nouveau campus soit ouvert lui laisse le temps de trouver une solution à la perte de revenus de location.

Le nouvel immeuble sera construit par le Groupe Tanguay sur le boulevard Alphonse-Desjardins

FAITES
VITE!

Du 20 au 30
SEPTEMBRE

DERNIERS JOURS

PRIX EMPLOYÉ PLUS
PROFITEZ DES MÊMES PRIX
QUE NOS EMPLOYÉS.

+ JUSQU'À 6000\$ EN REMISE DU CONCESSIONNAIRE

À L'ACHAT SUR CERTAINS MODÈLES SÉLECTIONNÉS*.



DODGE CARAVAN 2005

- Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Habitacle pour 7 passagers • Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM avec lecteur CD • Porte-bagage au toit
- Consommation d'essence sur autoroute : 8,2 L/100 km (34 milles au gallon)

ACHETEZ À
19498\$*

OU LOUEZ À
295\$† par mois.
Location de 48 mois.
Comptant initial de 0\$



CHRYSLER PT CRUISER 2005

- Moteur de 2,4 L, 16 soupapes, 150 ch • Transmission manuelle à 5 vitesses
- Sièges arrière rabattables et amovibles Fold-and-Tumble™
- Radio AM/FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs de qualité supérieure
- Consommation d'essence sur autoroute : 7,5 L/100 km (38 milles au gallon)

LOUEZ À
159\$† par mois.
Location de 24 mois.
Comptant initial de 1931\$
ou échange équivalent.

OU OBTENEZ
0% de financement
à l'achat jusqu'à 36 mois.‡



JEEP GRAND CHEROKEE 4X4 2005

- Moteur V6 Power-Tech de 3,7 L • Transmission automatique à 5 vitesses
- Chauffe-moteur • Quadra-Trac™ 4 RM à prise permanente
- Système électronique d'antidérapage • Climatiseur
- Consommation d'essence sur autoroute : 10,3 L/100 km (27 milles au gallon)

LOUEZ À
349\$† par mois.
Location de 24 mois.
Comptant initial de 3645\$
ou échange équivalent.

OU OBTENEZ
0% de financement
à l'achat jusqu'à 48 mois.‡



OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR TOUS LES VÉHICULES CHRYSLER, JEEP_{MD} ET DODGE

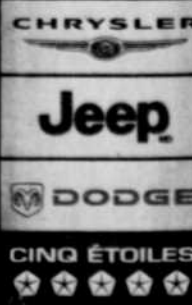
VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP_{MD} • DODGE PARTICIPANT OU DAIMLERCHRYSLER.CA

FINANCEMENT OFFERT
EXCLUSIVEMENT PAR

Services Financiers Chrysler

* Prix établi pour la Dodge Caravan 2005 avec l'ensemble 28C + MWG. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun achat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 40 800 km au taux de 15¢ le kilomètre (81 600 km/48 mois). † 0,0% de financement à l'achat jusqu'à 36 mois pour les modèles Chrysler PT Cruiser 2005 et jusqu'à 48 mois sur les modèles Jeep Grand Cherokee 2005. * Le programme Prix Employé Plus s'applique à tous les véhicules 2005, à l'exception des SRT 8, SRT 10 et Sprinter. Les allocations directes du manufacturier aux concessionnaires sont comme suit : 4 200\$ sur la PT Cruiser (sauf le modèle décapotable), 3 850\$ sur les modèles de Pacifica, 6 000\$ sur les modèles 28C/29G de Caravan. Les consommateurs doivent prendre possession de leur véhicule au plus tard le 30 septembre 2005. Les remises du concessionnaire ne sont PAS applicables au Jeep Grand Cherokee 2005. ‡. * Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Services Financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport, taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre (60\$), frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif seulement. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_{MD} • Dodge du Québec



Au tour de Bellemare de proposer la publicité sur les taxis

Le RMQ s'y est opposé en juillet dernier, souligne-t-il

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Marc Bellemare s'accorde avec son adversaire Claude Larose sur un point : il faut permettre l'affichage publicitaire sur le toit des taxis. Mais il doute de la sincérité du chef du Renouveau municipal (RMQ), dont le parti a rejeté cette avenue en juillet dernier.

M. Bellemare s'est en effet présenté en conférence de presse, hier, « armé » d'une lettre du comité exécutif de la Ville, dont fait partie Claude Larose, adressée à la Coop de taxis de Québec. « La Ville de Québec consacre depuis plusieurs années des efforts importants pour encadrer l'installation des enseignes publicitaires afin de limiter la pollution visuelle (...), y lit-on. Le comité exécutif est donc d'avis qu'il n'est pas souhaitable de modifier le règlement afin de permettre l'affichage publicitaire sur le toit des taxis. »

La lettre, signée par le conseiller de Cap-Rouge, Normand Chatigny, précise cependant que la Ville accepterait des pubs de 30 cm sur 45 sur les portières arrière.

M. Larose a répondu à cette attaque en rappelant que « cette lettre reflète la position du maire et celle de M. Chatigny. Ma position à moi diffère de la leur. (...) Il n'y a pas eu de vote à ce sujet au comité exécutif, et cette lettre n'a fait l'objet d'aucune résolution. »

HEUREUX DE L'APPUI

Le président de Coop taxi Québec, Ahmed El Mansouri, s'est dit hier « un peu surpris, mais très heureux » de l'appui du chef du RMQ. Bien que présent au point de presse de M. Bellemare,

il dit ne s'aligner sur aucune des candidatures à la mairie, mais se réjouit de voir Vision Québec se ranger de son côté en ces temps difficiles pour son industrie.

« Les chauffeurs travaillent environ six jours par semaine, de 12 à 13 heures par jour. Là, on n'a plus le temps de travailler plus (pour compenser le prix élevé du carburant) », a déclaré M. El Mansouri. Il estime à environ 2000 \$ par année et par taxi les revenus supplémentaires que pourrait générer la publicité.

Comme son vis-à-vis du RMQ, M. Bellemare voit dans les réclames une façon d'appuyer l'industrie du taxi sans augmenter les tarifs. Il convient aussi avec lui de la nécessité d'imposer certaines normes aux enseignes.

« La publicité n'est pas une chose négative en elle-même, au contraire, dit M. Bellemare, mais il faut pouvoir l'encadrer, que ce soit compatible avec des normes esthétiques. (...) Il y aura certainement des limites. Ce qui sort des bonnes mœurs, ce qui peut discréditer la Ville de Québec (serait interdit). »

M. Bellemare a profité de l'occasion pour souligner que sa proposition d'un « minisommet » sur l'énergie, formulée il y a quelques semaines, n'a trouvé aucun écho à l'hôtel de ville.

L'Action civique veut un Palais Montcalm plus « démocratique »

Même si la Ville doit éponger tous les dépassements de coûts

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Le Palais Montcalm accueillerait plus de formations musicales locales, plus de chorales de quartier, s'il n'en tenait qu'au chef de l'Action civique (ACQ), Pierre-Michel Bouchard. Et selon lui, la Ville n'aurait pas le choix de terminer les travaux de réfection, même si d'autres dépassements de coûts surviennent.

« Je suis un peu fatigué qu'on associe le Palais Montcalm à un problème, aux Violons du Roy et tout... Ce n'est pas vraiment la ligne qu'on doit avoir dans ce dossier-là. »

M. Bouchard souligne que la mission du Palais est d'agir en « diffuseur de la musique qui existe dans les arrondissements, (... où) il y a des chorales, des harmonies qui pourraient profiter de cet équipement. (...) Son rôle n'est pas d'être une salle de spectacles additionnelle qui fait concurrence aux autres. »

L'aspirant maire a fait ces déclarations hier, lors d'un point de presse où il s'est dit d'avis que la Ville n'aurait d'autre choix que de compléter la réfection de l'immeuble, bien que ses coûts initialement prévus aient déjà été largement dépassés. Le projet, qui était au départ supposé coûter 12 millions \$, est par la suite passé à 19 millions \$, avant que la Ville ne demande 4 millions \$ de plus, au début de l'été, faisant passer la facture à 23 millions \$.

« IL FAUT LE FAIRE »

« Ça peut même monter plus haut que 23 millions \$, craint M. Bouchard. On sait quand on commence, là-dedans, mais on ne sait pas quand ça finit. (...) Je ne porterai pas le fardeau de l'administration précédente, mais je vais avoir le problème qui va être là. Alors, on va terminer le travail, on va trouver la façon de le faire. »

Et si cela arrivait, qu'est-ce qu'une administration Bouchard ferait ? a demandé une journaliste. « Il faut le

faire. On ne peut pas le laisser en plan. On ne laissera pas deux fenêtres qui manquent parce que l'argent n'est pas là cette année-là. »

M. Bouchard nie qu'il s'agisse d'un changement de cap pour son parti, qui s'était objecté à l'injection de 4 millions \$ supplémentaires dans le projet. « Ce qu'on a dit, précise-t-il, c'est qu'on ne voulait pas continuer les travaux à tout prix. Ça aurait été inconsideré. (...) Maintenant, on va attendre de voir les soumissions. Si c'est plus élevé que prévu, on cherchera qui blâmer. »

Des milliers de vacances au soleil.

699\$ 1 semaine tout compris.

Toutes taxes incluses

Un prix incroyable.



Cuba et République Dominicaine • Départ en novembre et décembre de Montréal



1.866.749.3344
GoTravelDirect.com
Découvrez des milliers de vacances en ligne!

GO TRAVEL DIRECT

* Départs de Montréal seulement entre le 1er novembre et le 16 décembre 2005. Les prix sont par personne basée sur une occupation double. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 7 octobre 2005. Les taxes et les frais sont inclus. Contribution au fonds d'indemnisation de 53 \$ par tranche de mille dollars en supplément. Go Travel Direct est affilié à un partenaire de Québec.

COURS DE LANGUES

pour adultes et enfants

Anglais - Espagnol - Allemand
- Russe - Français (mise à niveau)
Privé - Semi-privé - Petit groupe
Professeurs diplômés
Informations et inscriptions au
627-7764

Buena Note

LE PIANO À LA
PORTÉE DE TOUS
DU 29 SEPTEMBRE
AU 2 OCTOBRE 2005

MUSIQUE BEAUDOIN
YAMAHA

833-2141 www.musiquebeaudoin.com

PLACE
SteFoy

GEOX RESPIRE

LAISSEZ RESPIRER VOS PIEDS

DÉTAILLANTS DES CHAUSSURES GEOX POUR HOMME ET FEMME

JEAN-PAUL FORTIN

PLACE LAURIER
PLACE DE LA CITÉ
GALERIES DE LA CAPITALE
LES PROMENADES BEAUPORT (SOLDERIE)

les pieds sur terre

PLACE DE LA CITÉ

MOLECULES DE VAPEUR
GOUTTES D'EAU

thermographie sur ordinateur
BREVET INTERNATIONAL
WWW.GEOX.COM



À PARTIR DE
585\$

PAR MOIS PENDANT 36 MOIS.

CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE
2,5%

PAR MOIS PENDANT 36 MOIS.

0\$ ACOMPTÉ*
PREMIÈRE MENSUALITÉ*
DÉPÔT DE GARANTIE*

SUCCOMBEZ À LA TENTATION. (CE N'EST PAS UN PÉCHÉ ET VOUS POUVEZ PAYER PLUS TARD)

QUAND LE LUXE, LES PERFORMANCES ET LA SÉCURITÉ DEVIENNENT GRISANTES, TOUTE RANDONNÉE DEVIENT GRISANTE DANS UNE LUXUEUSE VOLVO S60. CE VÉHICULE RAFFINÉ VOUS OFFRE UN ARSENAL DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ PROPRES À VOLVO ET ASSEZ DE PUISSANCE POUR VOUS RÉJOUIR. AUTANT LE LUXE DE LA S60 EST CONFORTABLE, AUTANT SES PERFORMANCES SONT IMPRESSIONNANTES. FAITES UN ESSAI ROUTIER DE LA S60 ET VOUS VERRÉZ TOUTE LA DIFFÉRENCE QUE VOLVO PEUT FAIRE DANS VOTRE VIE DE TOUS LES JOURS. RENDEZ VISITE À VOLVO DE QUÉBEC POUR EN SAVOIR PLUS LONG.

VOLVO
pour la vie

VOLVO DE QUÉBEC 2230, rue Jean-Talon Nord, Sainte-Foy (418) 682-1112 www.volvodequebec.com

*Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Modèle TS illustré. L'habillage du véhicule peut différer de l'illustration. Offre valide pour une Volvo S60 2.5T 2006 (Prix de transport et livraison de 1 205 \$ inclus; 585,10 \$ par mois; terme de 36 mois avec un acompte de 0 \$). Les prix sont ajustés en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada (Lise). La première mensualité comprend les taxes, l'inscription au RDPHM de 45,21 \$ et le dépôt de garantie sont dus à la signature du bail. Allocation de 60 000 km pour la durée du bail (0,30 \$ par km supplémentaire). Taxes d'importation annuelles: 2,5 %. Taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. La concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Les offres se terminent le 30 septembre 2005. Certaines conditions s'appliquent. Volvo de Québec vous donne tous les détails. © 2005 Automobili Volvo du Canada Lise. Volvo pour la vie est une marque déposée utilisée sous licence par Automobili Volvo du Canada Lise. Veuillez toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.

FINANCEMENT OFFERT
EXCLUSIVEMENT PAR

Services Financiers Chrysler

• Prix établi pour la Dodge Caravan 2005 avec l'ensemble 28C + MWG. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 40 000 km au taux de 15 c le kilomètre (81 600 km/48 mois). À 0 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois pour les modèles Chrysler PT Cruiser 2005 et jusqu'à 48 mois sur les modèles Jeep Grand Cherokee 2005. * Le programme Prix Employé Plus s'applique à tous les véhicules 2005, à l'exception des SRT 8, SRT 10 et Sprinter. Les allocations directes du fabricant aux concessionnaires sont comme suit: 4200 \$ sur la PT Cruiser (sauf le modèle décapotable), 3550 \$ sur tous les modèles de Pacifica, 6000 \$ sur les modèles de Transport, taxes sur les modèles de Services Financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services Financiers Chrysler Canada, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2005 neufs en stock sélectionnés, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindres. Voyez votre en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindres. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif seulement. MD. Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

CHRYSLER
Jeep
DODGE
CINQ ÉTOILES

Cinquième policier de Québec arrêté en deux ans

L'agent Jean-Pierre Côté, 31 ans, fait face à des accusations de voies de fait infligeant des lésions corporelles

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Pour la cinquième fois en deux ans, un policier de la Ville de Québec doit faire face à la justice pour des infractions d'ordre criminel. L'agent Jean-Pierre Côté, 31 ans, fait face à des accusations de voies de fait, de voies de fait infligeant des lésions corporelles et de voies de fait armées. Il comparaitra par voie de sommation le 10 novembre au palais de justice de Québec.

La police de Québec a refusé hier de dévoiler les détails de cette affaire, qui remonterait au 2 juin dernier. «Ce sont des éléments de preuve qui seront soumis au tribunal», a expliqué le capitaine Jean-Pierre Verville, directeur du Service des communications de la police de Québec.

Interrogé à savoir pourquoi le Service de police taisait les détails de ce cas

particulier, alors qu'il ne le faisait généralement pas dans les cas impliquant des citoyens «ordinaires», le capitaine Verville a assuré que «ce sera toujours comme ça dorénavant, peu importe le suspect et le type d'infraction».

Les faits reprochés à l'agent Côté se seraient produits lors de l'interception d'un véhicule, alors que le policier, qui cumule cinq années d'expé-

rience, était en fonction. Après les événements, la présumée victime aurait porté plainte au Service de police, qui a ouvert une enquête interne. Le dossier de l'agent Côté a ensuite été remis à un substitut du procureur général, qui a décidé de retenir trois chefs d'accusation contre le policier.

L'agent Côté a été affecté à des tâches administratives d'ici la fin des procédures judiciaires. Si le policier est reconnu coupable des gestes qui lui sont reprochés, il devra dire adieu à la profession.

PAS D'EXPLICATIONS

Le capitaine Verville n'avait pas d'explications à fournir quant au nombre élevé de policiers de la Ville de Québec qui ont dû faire face à la justice au cours des deux dernières années.

«Est-ce que c'est vraiment beaucoup

quand tu sais que le bassin de policiers a triplé depuis les fusions? demande le capitaine Verville. C'est sûr que c'est un nombre élevé, mais est-ce que c'est parce qu'on est plus transparent sur ce type d'événement? Ce que je sais, c'est que des policiers accusés au criminel, il y en a toujours eu, que ce soit chez nous ou dans un autre corps de police. Et nos critères de sélection quand on embauche un policier ne sont pas en cause. Ils sont aussi serrés qu'avant.

« Dans le cas du policier Côté, c'est de l'article 25 du Code criminel dont il s'agit, d'ajouter le capitaine Verville. Quand tu es autorisé à utiliser la force, tu es susceptible de te faire arrêter si tu utilises une force plus grande que nécessaire. »

Le directeur des communications du Service de police rappelle par ailleurs

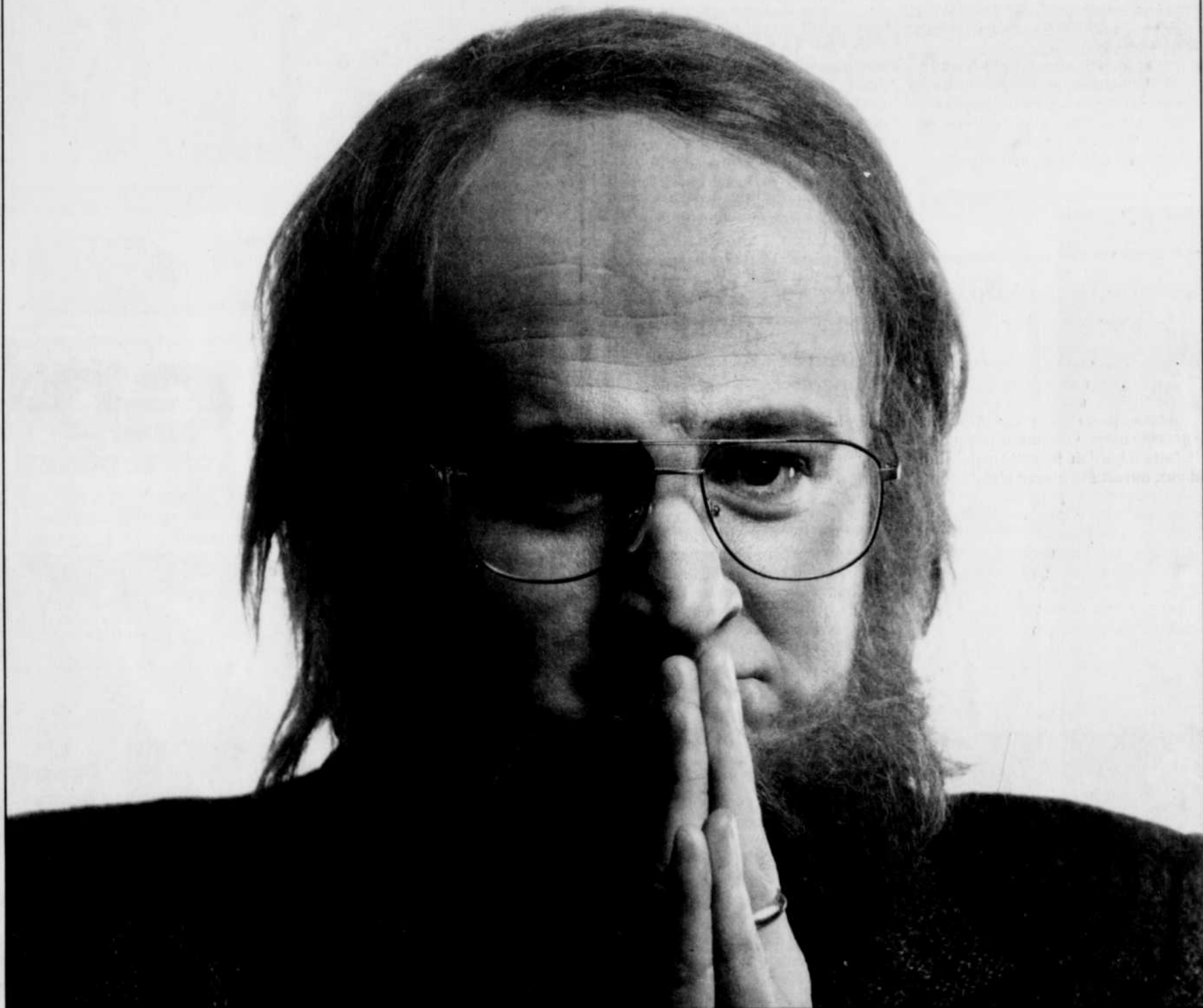
que, «comme tout autre suspect, un policier accusé au criminel demeure innocent jusqu'à preuve du contraire».

QUATRE AUTRES AVANT

Le 17 mars dernier, un policier de la Ville de Québec s'est fait prendre à tenter de voler une caméra vidéo appartenant à une cliente du Casino de Charlevoix. Deux jours avant, un de ses collègues avait été arrêté pour une affaire de production et de possession de marijuana dans le but d'en faire le trafic.

Deux autres policiers de la Ville de Québec ont été arrêtés en octobre 2003 et en octobre 2004. Le premier s'est fait prendre à voler dans un Réno-Dépôt, alors que le second a été arrêté en état d'ébriété à l'issue d'une brève poursuite policière ponctuée d'un accident.

« Rien ne ronge autant que le remords de n'avoir pas agi à temps. »



Une offre qui prendra fin le 2 octobre

Téléphone 10-4^{re}

0\$⁽¹⁾

Sanyo 2300

49\$

Phototéléphone compatible avec BluetoothSM

49\$⁽¹⁾

LG 325

99\$

Phototéléphone

79\$⁽¹⁾

Samsung a740

99\$

Le forfait Tout-en-un Extrême à 35\$ par mois :

- Appels locaux entrants illimités
- 100 minutes d'interurbain partout au Canada
- 100 minutes d'appels locaux les jours de semaine
- 1000 minutes d'appels locaux les soirs et week-ends

En prime : 6 mois d'appels locaux illimités⁽¹⁾

bell.ca/mobilite	Magasins Espace Bell et Bell Mobilité	1 888 4MOBILE
------------------	---------------------------------------	---------------

Bell

Et bien simple.SM

Espace Bell

ALMA Plaza 1 (418) 662-0469	PASPÉBIAC 108 boul. Gérard-D.-Levesque Est (418) 752-2003
AMQUI 114, boul. St-Benoît O. (418) 629-6430	QUÉBEC 1171, boul. Charost Ouest (418) 687-2121
BAIE-COMEAU 997, boul. Lafleche (418) 295-1294	1100, rue Bouvier Bureau 350 (418) 627-6000
CHICOUTIMI 1915, boul. Talbot (418) 696-0506	Les Galeries de la Capitale (418) 627-2555
Place du Royaume (418) 693-1188	Place Fleur-de-Lys (418) 529-9292
DOLBEAU 1471, boul. Walberg (418) 239-0063	RIMOUSKI 341, 2 ^{me} rue Est (418) 722-7717
GASPÉ 157, boul. de Gaspé (418) 368-5004 ¹	76, rue St-Germain Ouest (418) 723-0999
HAVRE ST-PIERRE 1111 B, rue Bonale (418) 538-1301	RIVIÈRE-DU-LOUP Centre commercial Rivière-du-Loup (kiosque) (418) 868-8888
JONQUIÈRE Galeries Jonquière (418) 695-0238	SEPT-ÎLES 1230, boul. Laure (418) 962-6568
LÉVIS 104, route Président-Kennedy (418) 837-0222	ST-GEORGES-DE-BEAUCE Carrefour St-Georges (418) 228-5521
Galeries Chagnon (418) 833-3848	ST-NICOLAS 585, route 116 (418) 831-2355
MARIA 111, boul. Perron O. (418) 759-5225	STE-FOY 2785, boul. Laurier (418) 650-1000
MATANE 1105, rue du Phare O. (418) 562-9000	Place Laurier (418) 658-8678

Bell Mobilité

BEAUPORT Inter Cellulaire enr. 488, boul. Rochette (418) 660-9909	ROBERVAL Cellulaire Chic 612, boul. Marcotte (418) 275-0606
QUÉBEC CBC Telecom inc. 2800 St-Jean Baptiste (bur 100) (418) 626-1800	

L'offre prend fin le 2 octobre 2005; réservée aux nouvelles activations avec engagement min. de 1 an à moins d'avis contraire. Services et options offerts sur certains appareils dans la zone de couverture 1X de Bell Mobilité là où la technologie le permet. Prix/offre(s) et options sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Frais d'interurbains, d'itinérance (y compris impôt étranger) et taxes en sus. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. D'autres conditions s'appliquent. Les minutes incluses les soirs et week-ends et sur les appels entrants illimités s'appliquent aux appels voix provenant du Canada seulement. Soirs du lundi au jeudi de 20h à 7h et week-ends du vendredi 20h au lundi 7h. (1) Sujet à un engagement de 3 ans. 10-4 et son dessin sont des marques de commerce de Bell Canada. Bluetooth et Bluetooth & dessin sont des marques de commerce de Bluetooth SIG, Inc.

[illegible]

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Les Canadiens forcés de payer de plus en plus pour leur santé

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

Nous sortons de plus en plus le portefeuille pour payer nos soins de santé et nos médicaments. En quatre ans, de 1998 à 2002, la facture qui nous est directement refilée a grossi de 28%. Aussi, certains se priveraient de soins, faute de fonds.

La cagnotte de la santé vaut plus ou moins 130 milliards \$ d'un océan à l'autre, nous rappelle l'Institut cana-

dien d'information sur la santé (ICIS), dans un rapport publié hier sur le financement du système.

Les gouvernements se tapent la part du lion de la note, 70 %. C'est néanmoins inférieur aux proportions assumées par leurs vis-à-vis en Angleterre, en Allemagne et en France.

Ottawa et Québec nous laissent donc quelque 35 milliards \$ à déboursier. « À peu près la moitié sort de notre poche », illustre la vice-présidente recherche et analyse, Jennifer Zelmer.

L'autre moitié est épongée par les assureurs privés.

Tous les malades ne peuvent toutefois acquitter l'addition : « En 2004, au Canada, 17 % des adultes ont dit qu'ils se sont privés de soins de santé au cours de la dernière année », souligne M^{me} Zelmer. La proportion grimpe à 26 % chez les moins nantis.

Les usagers du système de santé sortent principalement le portefeuille pour des soins dentaires, des médicaments prescrits, des services offerts

dans les hôpitaux ou par des infirmières, ainsi que des examens et traitements de la vue. Des soins plus sou-

Faute d'argent, près d'un Canadien sur cinq se priverait de soins

vent subventionnés par les gouvernements allemand et français, remarque l'ICIS.

Il ne faudrait cependant pas conclure que l'État retire ses billes de la santé. Lors de l'adoption de la Loi canadienne sur la santé, en 1984, le système coûtait 37 milliards \$. Loin des 130 milliards \$ actuels. Et la croissance de la population ou l'inflation n'explique pas toute la crue. Nous consommons plus, explique M^{me} Zelmer. Nous avalons de plus en plus de pilules. Nous nous soumettons plus souvent à des examens, à des tests pointus et chers...



David Dingwall, qui avait fortement recommandé la promotion de Chuck Guité au ministère des Travaux publics, avait dû s'expliquer le printemps dernier devant la Commission Gomery sur le Programme de commandites.

Dingwall démissionne

Ses dépenses à titre de président de la Monnaie royale soulèvent une tempête

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — David Dingwall, l'homme qui a propulsé Chuck Guité à la tête de la publicité fédérale malgré l'avis de ses hauts fonctionnaires, a dû remettre sa démission en toute vitesse après seulement deux ans et demi à la tête de la Monnaie royale du Canada.

Cette décision a été annoncée hier après la diffusion d'informations selon lesquelles il a réclamé environ 750 000 \$ en comptes de dépense pour la seule année 2004.

Ces frais incluent quelque 130 000 \$ pour des déplacements au pays et à l'étranger, près de 15 000 \$ pour des repas et même une facture de 1,29 \$ pour un paquet de gommes Dentyne, lui qui gagne 277 000 \$ par année en incluant ses primes au rendement.

Dans sa lettre de démission, M. Dingwall a expliqué qu'« en ce qui concerne mes dépenses, celles-ci étaient toutes liées à mes responsabilités ».

« Elles ont été toutes déclarées au conseil d'administration, a-t-il ajouté, et une vérification approfondie de ces dépenses prouverait qu'elles étaient tout à fait justifiées dans mon rôle de président de la Monnaie. »

L'ancien ministre libéral a réaffirmé son innocence lors d'une courte entrevue télévisée, en précisant que ses dépenses étaient toutes appropriées et approuvées par le c.a.

Quant au paquet de gomme, M. Dingwall a expliqué qu'il « déposait tous ses reçus sur son bureau, et que quelqu'un d'autre s'en occupait, c'est tout ».

Le président du Conseil du trésor, Reg Alcock, s'est porté à la défense de M. Dingwall en précisant, aux Communes, que ses comptes de dépense

avaient tous été déclarés au conseil d'administration de la Monnaie royale et correspondaient aux normes gouvernementales.

M. Alcock a même ajouté en point de presse qu'il avait demandé à M. Dingwall de revenir sur sa démission, mais en vain, parce qu'à son avis, l'ex-président de la Monnaie royale « a fait un excellent travail ».

Le chef bloquiste Gilles Duceppe a qualifié cette réaction de « quelque peu surprenante », et déploré que le gouvernement défende la gestion de M. Dingwall en invoquant le fait que la Monnaie rapporte maintenant de l'argent au trésor public, comme l'a dit le premier ministre Paul Martin aux Communes.

« BON DÉBARRAS »

Le chef néo-démocrate Jack Layton, de son côté, a lancé un vigoureux « Bon débarras » à l'annonce de cette nouvelle, tandis qu'à la droite de l'échiquier politique, le conservateur Brian Pallister a regretté que le premier ministre Paul Martin n'ait pas tout simplement congédié M. Dingwall avant qu'il démissionne.

Lundi, une entreprise de biotechnologie de l'Ontario avait par ailleurs accepté de rembourser 463 974 \$ au gouvernement fédéral car elle avait donné illégalement une commission de

350 000 \$ à M. Dingwall pour son travail de démarchage en sa faveur, dans son emploi précédent.

Ce dernier avait en outre effectué du démarchage pour une autre entreprise, en 2001, sans être inscrit au registre officiel des lobbyistes. Mais ce qu'il dit être une erreur d'écriture n'a été découvert que l'an dernier, alors que la prescription joue après un délai de deux ans.

M. Dingwall a été député libéral de 1980 à 1997, et a occupé le poste de ministre des Travaux publics de 1993 à 1996 après l'arrivée au pouvoir de Jean Chrétien, avant de passer à la Santé.

C'est lors de son mandat aux Travaux publics que M. Dingwall a fortement recommandé la promotion de M. Guité à la direction des services de publicité de son ministère.

Ce geste lui a valu de comparaître devant la Commission Gomery sur les commandites, et son sous-ministre de l'époque, Ran Quail, a affirmé devant cette même Commission qu'il s'agissait là d'une intrusion politique dans le travail des fonctionnaires.

M. Dingwall a répliqué au juge John Gomery qu'il ne faisait que formuler une suggestion au sous-ministre, et non lui donner un ordre. L'ex-ministre avait affirmé quelques mois plus tôt devant le Comité des comptes publics que lui-même n'avait rien à voir avec le Programme de commandites, qui n'existait pas à ce moment, selon lui.

Dans la foulée de ces accusations, M. Dingwall a « demandé au conseil d'administration de former un comité indépendant, dit le communiqué, pour revoir toutes ces dépenses. Je me plierai aux conclusions que le comité tirera à propos de leur pertinence ».

L'heure de vérité pour les enseignants

Québec dépose une offre « bonifiée » au primaire et au secondaire

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ L'heure de vérité va bientôt sonner dans les négociations entre le gouvernement du Québec et les 80 000 enseignants des écoles primaires et secondaires. Hier, en fin d'après-midi, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones a déposé une offre globale de règlement sur les clauses normatives des conventions collectives à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

Dès aujourd'hui, le comité exécutif de la FSE va se pencher sur le contenu de l'offre globale. Le conseil fédéral a été convoqué pour demain et samedi et décidera s'il recommandera aux syndicats locaux l'acceptation ou le rejet de la proposition patronale.

Porte-parole du comité patronal de négociation, Jean-Pierre St-Gelais a refusé de parler d'une offre globale finale. Il s'est limité à dire qu'il s'agissait d'une proposition « bonifiée » et qu'elle « tenait compte des intérêts des deux parties ».

Pour sa part, l'attaché de presse de la FSE, Jean Laporte, a rapporté que les autorités syndicales étaient satisfaites de constater que le vis-à-vis patronal avait répondu avec empressement à l'ultimatum qui lui avait été adressé par la Fédération. En effet, la FSE avait accordé 48 heures, lundi, au comité patronal pour reprendre les pourparlers afin d'en arriver au dépôt d'une proposition globale avant le 5 octobre.

Évidemment, les deux parties ont refusé de commenter le contenu de l'offre globale portant sur l'ensemble des clauses normatives.

En même temps qu'elle lançait son ultimatum, la FSE avait dénoncé l'attitude de la partie patronale, qui refusait, selon elle, de discuter des modalités d'application des 100 millions \$ mis sur la table par l'État pour l'aide aux enfants en difficulté tant et aussi longtemps que les enseignants n'auraient pas accepté de faire des concessions, notamment sur des enjeux aussi sensibles que la taille des groupes, le nombre de postes réguliers à l'éducation des adultes et la protection des 50 kilomètres lors de la mise en disponibilité d'un enseignant.

Le plus gros syndicat au sein de la FSE — l'Alliance des professeurs de Montréal — a marqué sa dissidence,

la fin de semaine dernière, à l'égard de la démarche de la Fédération.

« L'Alliance a enregistré sa dissidence sur la décision majoritaire du Conseil fédéral qui prévoit la relance des négociations sur la base d'une demande révisée qui compromettrait dangereusement la qualité des services aux élèves et les conditions d'enseignement et de sécurité d'emploi des membres », rapportait le syndicat dans une communication à ses membres.

RENCONTRE

Par ailleurs, le conseil général de négociation de la CSQ était réuni, hier, à Drummondville. Les 400 délégués ont décidé de reporter à une prochaine rencontre, le 19 octobre, le débat sur le déclenchement éventuel de moyens de pression « lourds » comme la grève.

Constatant que les travaux à la table des enseignants de commissions scolaires — le plus important contingent de syndiqués à la CSQ — progressaient somme toute assez bien, les participants ont décidé d'accorder toutes les chances au processus de négociation.

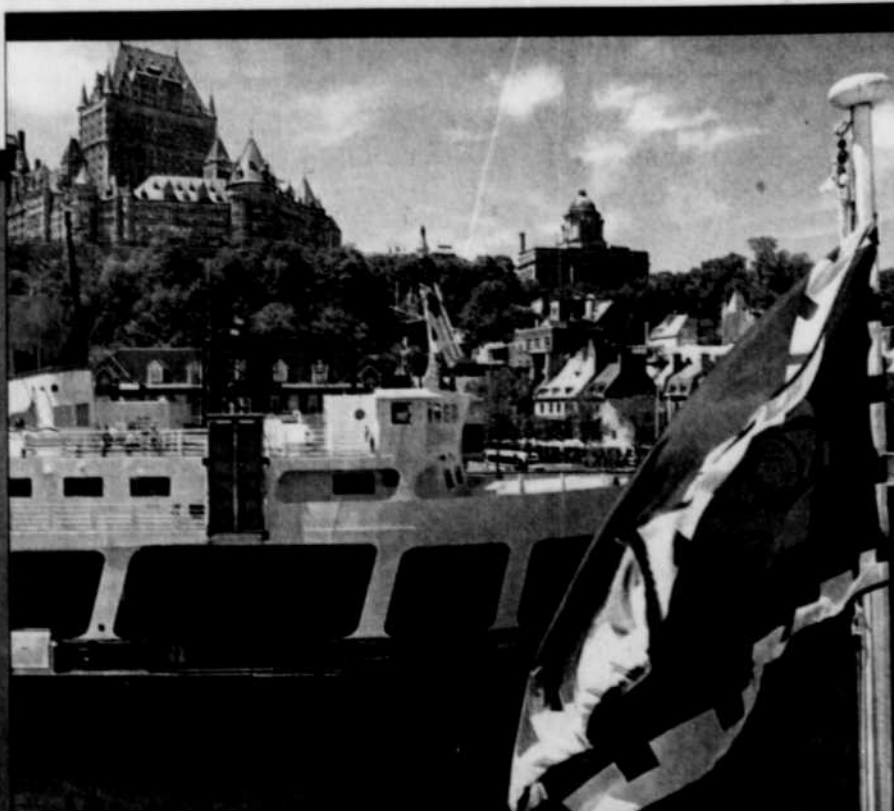
D'ailleurs, le président de la centrale, Réjean Parent, doit rencontrer, aujourd'hui, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Jean-Marc Fournier. « Je vais en profiter pour discuter avec lui des moyens pour relancer les pourparlers aux autres tables de négociations, celles des enseignants de cégep, des employés de soutien et des professionnels des commissions scolaires et des collèges. Ça n'avance pas assez à notre goût. »

Les délégués ont aussi voté en faveur d'un rapprochement avec le front commun CSN-FTQ. Travaillant déjà en collaboration avec les deux plus importants syndicats de la fonction publique — le SFPQ et le SPGQ —, la CSQ entend ainsi former « l'alliance des alliances » avec les deux autres grandes centrales, a déclaré Réjean Parent.

SAMEDI

DANS LE SOLEIL

Hommes et femmes d'influence



Dans le cahier
Zoom

Le Top-25 de Québec

Ils et elles ont du pouvoir ou de l'influence. Souvent les deux. Par leurs actions et leurs décisions, ils ont de l'impact sur l'environnement de Québec et sur les habitudes de vie quotidiennes des citoyens. Nous en avons dressé une liste. Vous reconnaîtrez plusieurs noms, mais vous aurez aussi des surprises... À lire samedi, un palmarès inédit à Québec.

DÉBAT DES CANDIDATS À LA DIRECTION DU PQ

Boisclair résiste aux attaques de Legendre

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ MONTREAL — André Boisclair n'a pas trébuché, hier soir, lors du second débat du PQ pour se trouver un chef. Richard Legendre a tenté un grand coup en l'attaquant de front. Mais il n'a nullement ébranlé celui que les sondages donnent favori pour succéder à Bernard Landry et l'affaire a plutôt fait boomerang.

Cet affrontement à neuf candidats s'est déroulé à Montréal dans un gymnase rempli à pleine capacité. M. Boisclair a été le seul à essuyer des huées. Mais les voix discordantes étaient, somme toute, clairsemées chez les 2000 militants.

Dans leur discours d'ouverture, les concurrents se sont abstenus de s'en prendre à André Boisclair jusqu'aux échanges à trois candidats. Le tirage au sort avait placé sur le même trio André Boisclair et Richard Legendre, un aspirant qui se désespère d'être considéré comme tel par l'électorat.

Le député Legendre a voulu compromettre son adversaire sur la tenue d'un référendum rapide, dans la première année d'un gouvernement péquiste. « Vous n'allez pas choisir », a répliqué M. Boisclair en se tournant vers la foule, « un personnage de bandes dessinées qui tire plus vite que son ombre. Le défi n'est pas de choisir aujourd'hui la date ou l'heure » du prochain plébiscite.

Voulant profiter du thème du développement durable pour embarrasser son ex-collègue, Legendre a subi un effet boomerang

Donné comme quantité négligeable par le sondeur CROP, M. Legendre a voulu profiter du thème du développement durable pour embarrasser son ex-collègue dans le gouvernement Landry. Je leur dis quoi aux agriculteurs au sujet des pots que tu as cassés lorsque tu étais ministre de l'Environnement, a lancé en substance Richard Legendre.

« Le "tu" que tu emploies, Richard, est le "on" de tout le gouvernement » qui avait voté un moratoire sur la production porcine, lui a retourné André Boisclair. Il a rappelé ainsi que M. Legendre siégeait au même Conseil des ministres que lui.

MALAISE

En point de presse, ce dernier s'est montré mal à l'aise lorsque les journalistes lui ont demandé si sa question ne remettait pas en cause le principe de la solidarité ministérielle. Son affirmation ne porte pas sur le mora-

toire, mais, « les pots cassés, c'est un secret pour personne que le monde agricole s'est senti traité comme un pollueur ».

Pour Pauline Marois, l'affrontement représentait aussi une occasion de re-

lancer sa campagne. Le récente enquête d'opinion de CROP ne lui accorde que 21 % des faveurs des péquistes, en comparaison de 60 % pour André Boisclair.

L'ÉTAT ET L'EAU

M^{me} Marois, comme tous ses concurrents, s'est prononcée pour une mainmise de l'État sur l'eau. Mais selon elle, il faut profiter de cette richesse naturelle pour créer un fonds de l'eau, sur le modèle du Heritage Funds mis sur pied en Alberta pour le pétrole.

M^{me} Marois a plaidé pour le lance-

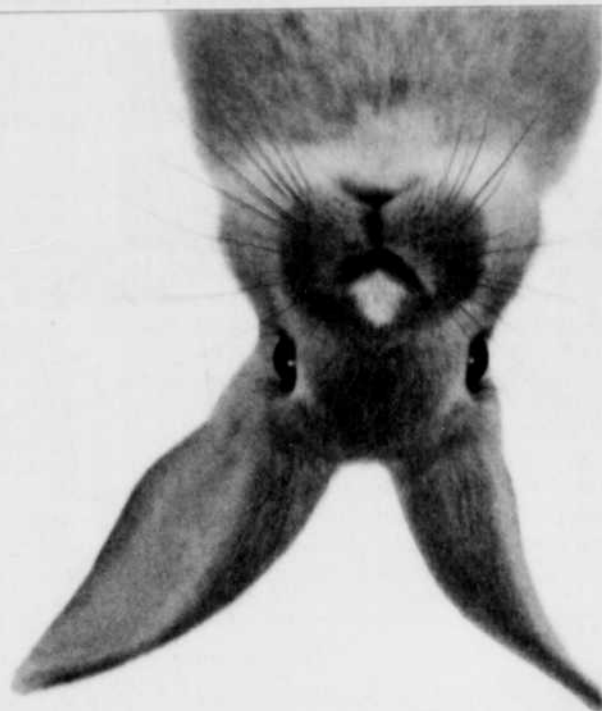
ment de grands chantiers. Un de ceux-là aurait trait à l'énergie éolienne. Selon elle, il faut comme objectif de produire 10 000 mégawatts d'ici 10 ans en utilisant le vent.

Le candidat Jean-Claude St-André est revenu à la charge contre les multinationales. Selon lui, pour atteindre le développement durable, il faut « laisser le néo-libéralisme aux libéraux de Jean Charest ».

Le candidat de la gauche, Pierre Dubuc, a mis l'accent sur une vaste offensive pour un transport plus écologique, misant principalement sur le train électrique.

L'ex-chef du Parti vert, Jean Ouimet, a insisté sur des aspects mondiaux du développement durable. Le premier but est de s'attaquer à la pauvreté, en particulier le déséquilibre du partage de la richesse.

Louis Bernard a conclu sa soirée en se présentant comme celui qui est en soi le plus proche du thème qui a été débattu. « Je suis moi-même un produit du développement durable : un ex-haut fonctionnaire recyclé (en politicien) dont on a étendu le cycle de vie », a dit ce candidat, âgé de 68 ans, qui a déjà été secrétaire général du Québec.



Flippez pour cette offre.
Faites vite, vous avez jusqu'au 30 septembre.



(avec un contrat d'un an)

PARLEZ-MOI 25

25 \$/mois*

Appels locaux entrants illimités

- Jusqu'à 100 minutes d'appel interurbain au Canada**
- Jusqu'à 1000 minutes d'appel le soir et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes en tout temps
- Messagerie vocale 3, appel en attente et appel conférence

TELUS
mobilité[™]
le futur est simple[™]

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobility.com

FUTURE SHOP

Bell

teleplus

Dumont

WATSON

Home

Zolo

*Offre valable jusqu'au 30 septembre 2005 avec nouvelles mises en service seulement jusqu'à épuisement des stocks. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 1 an après rabais obtenu au magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. **Offre valable jusqu'au 2 octobre 2005. Taxes, frais d'interurbain au-delà des minutes incluses dans le cadre du forfait, temps d'attente, frais de rattachement, frais pour les services payables à l'usage, frais mensuels d'accès au réseau et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évité en tout. ***Les 100 minutes d'appel interurbain au Canada comprennent les appels faits au Canada à destination du Canada et les appels faits au Canada à destination des États-Unis. © 2005 TELUS Mobilité.

Écoles
ouvertes
ou fermées?

■ Les employés de soutien affiliés à la CSN perturbent de nouveau la vie dans les écoles de l'Est du Québec. Ce matin, les cégeps de Limoilou, Lévis-Lauzon, Beauce-Appalaches, Carleton, la Gaspésie et des Îles, La Pocatière, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sept-Îles et Thetford Mines seront fermés si les piquets de grève sont suffisamment étanches. La situation sera réévaluée en après-midi. Les étudiants peuvent s'informer sur place, par téléphone ou dans Internet. Demain, c'est au tour des commissions scolaires des Découvreurs, des Navigateurs, de Charlevoix, des Appalaches, des Fleuves et des Lacs, de l'Estuaire et des Phares de fermer leurs portes aux élèves. Dans tous les cas, les services de garde sont inaccessibles. Contrairement à ce qui s'était passé à la rentrée, plusieurs employés de soutien iront piqueter ailleurs que devant les écoles primaires et secondaires. Les centres administratifs des commissions scolaires sont visés, tout comme les bureaux de la Fédération des commissions scolaires du Québec. La plupart des enseignants pourront donc entrer au travail normalement et inscrire une journée pédagogique à leur horaire. **Annie Morin**

GRANDE LIQUIDATION

AVALANCHE

Lot d'ensembles de ski
à partir de **200\$**
Valeur de 950\$

Lot de pantalons
à partir de **60\$**
Valeur jusqu'à 300\$

Lot d'anoraks
à partir de **100\$**
Valeur de 500\$

Manteaux 3 dans 1
à partir de **159\$**
Valeur jusqu'à 399\$

JUNIOR
2 à 14 ans
Ensembles de ski
à partir de **249\$**
Valeur jusqu'à 535\$

MONT STE-ANNE
10930, boul. Sainte-Anne
418.827.3108

QUÉBEC
3930, boul. Hamel
418.877.5584

Egalement disponible: Raymond Lamontagne, 5699, rue Saint-Georges, Lévis

MONT-TREMBLANT
298, route 117, Saint-Jovite

BROMONT
Les Sommets de Bromont
89, boul. Bromont

SAINT-SAUVEUR
32, R. rue de la Gare

www.avalancheskiwear.com

La population canadienne atteint 32,2 millions de personnes

OTTAWA (PC) — La population canadienne a augmenté de 296 100 pour atteindre 32 270 500 personnes entre le 1^{er} juillet 2004 et la même date de cette année, a fait savoir Statistique Canada, hier, à Ottawa.

Le rythme d'accroissement observé au cours de cette période, soit 0,93 %, est semblable à ce qui a été mesuré au cours des années 2002-2003 et 2003-2004, a précisé l'agence.

Entre le 1^{er} juillet 2004 et le 1^{er} juillet 2005, le Canada a accueilli 244 600 immigrants, soit 5500 de plus que l'année précédente. Plus de la moitié de ceux-ci, soit 53,2 %, ont choisi l'Ontario comme province de résidence.

Selon Statistique Canada, l'Alberta a été la province canadienne dont la population a crû le plus rapidement, probablement en raison de la hausse du prix du pétrole et de l'emploi au sein des industries pétrolières. Ayant affiché un taux de croissance de 1,62 %, la population de cette province a augmenté de 52 000 pour atteindre 3 256 800 au 1^{er} juillet 2005.

Parmi les autres provinces et territoires canadiens qui ont affiché une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale, on retrouve la Colombie-Britannique (1,25 %), l'Ontario et le Nunavut (1,08 %). En contrepartie, de légères pertes de population ont été mesurées dans trois provinces : Terre-Neuve-et-Labrador (1300 personnes en moins), la Saskatchewan (200) et le Nouveau-Brunswick (100).

Par ailleurs, le Canada a affiché le deuxième plus fort taux d'accroissement démographique parmi les pays membres du Groupe des 8 (G8) de 1994 à 2004. Au cours de cette période, la population canadienne a augmenté à un taux avoisinant 1 % par année, alors que celui des États-Unis a été de 1,1 %.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

L'ancien patron de Vidéotron investira 400 M\$ pour lutter contre l'obésité

MONTREAL (La Presse) — Dans un geste sans précédent, la Fondation Lucie et André Chagnon, créée par l'ancien magnat de Vidéotron, promet d'investir 400 millions \$ pour lutter contre l'obésité. À une condition : Québec doit évaluer la mise.

L'annonce en sera faite ce matin, selon La Presse. La fondation privée mise sur pied par la famille Chagnon après la vente de l'empire de télécommunication veut s'impliquer dans la santé des jeunes. Les millions serviront à déployer un vaste plan de prévention pour aider les jeunes à développer des habitudes de vie plus saines. Et surtout, à éviter de graves problèmes de santé comme le diabète et les maladies cardio-vasculaires.

André Chagnon est l'un des 12 membres du comité de travail sur la prévention en santé, formé par Québec l'automne dernier, dans la foulée du Forum des générations. Le mandat était d'évaluer les habitudes de vie des jeunes pour améliorer leur santé. Le comité piloté par le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, présente son rapport ce matin.

Le constat n'est pas reluisant. Alarmé par la crise qui se profile à l'horizon, le comité presse le gouvernement de passer à l'action. Il est urgent de mettre sur pied une stratégie qui mobilisera tant les écoles que les services de garde, les parents, l'industrie alimentaire et les différents ordres de gouvernement, croit le comité.

Interrogé à brûle-pourpoint hier, M. Chagnon a

reconnu que sa fondation était prête à mettre 400 millions \$ sur la table pour y parvenir. « Les conclusions du rapport sont en ligne avec notre stratégie », a-t-il affirmé.

Plusieurs passages du rapport dont La Presse a obtenu copie soulignent clairement la contribution potentielle de la famille Chagnon. « Le gouvernement doit s'engager de façon significative et à long terme dans le financement des actions proposées dans le présent rapport. (...) Ce financement pourrait se faire sous forme de partenariat public-privé. En ce sens, la Fondation Lucie et André Chagnon se propose d'être un partenaire majeur du gouvernement du Québec », peut-on lire dans le document.

ACCUEIL PRUDENT

La proposition reçoit un accueil prudent de la part du gouvernement. « Nous sommes toujours ouverts à faire des partenariats, mais bien entendu à l'intérieur des moyens que nous avons. Je pense que ça va quand même mériter notre attention », a déclaré Stéphane Gosselin, l'attaché de presse du ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier.

Ce ne serait pas la première fois que la fondation de la famille Chagnon et le gouvernement travailleraient main dans la main. Mais jamais les sommes n'ont été aussi élevées. Le programme Québec en forme, qui vise à promouvoir l'activité physique dans les écoles défavorisées, dispose d'une enveloppe de 6 millions \$. Elle est financée à parts égales par le gouvernement et la Fondation.

Une seule condition : que Québec égale la mise

COURSES DE RUE

Peines plus sévères

OTTAWA — Le gouvernement fédéral veut imposer des peines plus sévères contre les voleurs de véhicules et les personnes qui participent à des courses de rue. Le ministre de la Justice, Irwin Cotler, a déposé deux projets de loi qui prévoient des peines plus fermes contre les personnes reconnues coupables de tels délits. Ainsi, le projet visant les courses de rue donnerait aux juges la possibilité de retirer le permis de conduire aux personnes reconnues coupables de tels délits. PC

KATRINA

Gare à la fraude

OTTAWA — La Croix-Rouge canadienne met en garde les internautes contre une campagne frauduleuse de sollicitation qui circule actuellement dans Internet et qui prétend amasser des dons pour les victimes de l'ouragan Katrina. « Nous ne sollicitons pas de dons par courriel en soutien aux secours à la suite des ouragans », a affirmé une porte-parole de la Croix-Rouge. Le courriel frauduleux a été signalé à l'organisme par un destinataire méfiant. Le courriel a pour objet la mention *Katrina Relief Update* et contient des liens réels vers des pages du site de la Croix-Rouge. Si, par contre, l'utilisateur choisit le lien *Donate Now*, il se retrouve sur une fausse page imitant la page de dons en ligne de la Croix-Rouge et doit alors entrer les renseignements de sa carte de crédit. PC

ROHDE

Le marcheur



Avec ou sans orthèse, la chaussure tout confort, idéale pour pied sensible qui se veut agile.

Jolan
chaussure-conseil pour hommes, femmes et enfants

Place Laurier 651-7418 Place Fleur de Lys 525-6755

Une pure révélation

L'intégré hybride SV236
(2x100W/RMS)
Le lecteur CD Hybride CD56
Les enceintes TRIANGLE ALTEA-es
Colonnes 3 voies

Vincent

L'ensemble: 5999\$

La mezanine
DYNAUDIO, MYRYAD, LEXICON, OPÉRA, RUNCO, VANTAGE, MOMENTUM, MIRAGE, AUDIO-ANALOGUE, ADCOM, ATOLL

La clef de sol
840, Bouvier, Québec, 627-0840

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2005-09-28

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
851650	998103	133825
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros «Télé»

835919	570919	702632
--------	--------	--------

non décomposables

Numéro boni 11

LOTTO 6/49 Tirage du 2005-09-28

04	11	21	27	38	41
----	----	----	----	----	----

COMPLÉMENTAIRE : 36

Quebec 49 Tirage du 2005-09-28

03	19	25	34	38	45
----	----	----	----	----	----

COMPLÉMENTAIRE : 30

Panco Tirage du 2005-09-28

03	04	05	07	10	18	22	23	25	35
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

36 37 41 42 44 47 48 54 59 62

Quotidien Tirage du 2005-09-28

3	4
---	---

517 7265

Extra Tirage du 2005-09-28

NUMÉRO

598007

Joker Ce soir, vous pourriez rire...

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en vacances, cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

DÉCOUVREZ nos nouvelles collections automnales ainsi que nos MANTEAUX en AGNEAU et nos LUTHA et STYLA

delmod

GELCO
Pantalons
GARDEUR
et MICHELE



Tailles 6 à 22 ans
Toutes taxes incluses

LUCETTE LAMONTAGNE
boutique
828, avenue Myrand, Sainte-Foy
Grand stationnement
681-0249

SPECTACLE - BÉNÉFICE

au profit de

l'Équipe bénévole de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec

sous la présidence d'honneur de
Me Michel Barakatt

Artiste invitée
Madame Dorothee Berryman
accompagnée de ses six musiciens

Le vendredi 30 septembre 2005, à 20h
à l'auditorium de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
525, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Centre François-Charron)

Joignez l'utile à l'agréable... L'utile, c'est un don*, si minime soit-il.
L'agréable se traduit par l'achat d'un billet de spectacle au coût de 35\$*.

Vente des billets: contactez Mme Sylvie Chénard, responsable de l'Équipe bénévole, Centre François-Charron 529-9141, poste 6231
*reçu fiscal disponible



Le président d'honneur de la campagne de financement 2005-2006
Me Michel Barakatt, avocat
Barakatt Société d'avocats
(418) 626-2349

L'Équipe bénévole de l'Institut est un organisme à but non lucratif qui donne du réconfort et du soutien depuis vingt-cinq ans. Elle se voue au bien-être des personnes qui ont des incapacités et vivent des situations de handicap en raison de leur déficience motrice, visuelle, auditive, neurologique, de la parole ou du langage. Les services des bénévoles sont offerts à une clientèle de tout âge, enfants, adolescents, adultes et aînés.

Afin de répondre aux besoins toujours croissants de cette clientèle et pour souligner le mérite que j'accorde à l'Équipe bénévole de l'Institut, je sollicite par conséquent, avec conviction et grand plaisir, votre encouragement en son nom. Soutenir cet organisme est un gage d'implication sociale et de participation au mieux-être de la clientèle de l'Institut. Je vous suis reconnaissant de prêter attention à cette cause humanitaire.

Nos généreux donateurs grâce à qui la présente publicité est possible :

BARAKATT SOCIÉTÉ D'AVOCATS

LE SOLEIL

RBC Groupe Financier

RE/MAX 1^{er} CHOIX Y.D. COURTIER IMMOBILIER AGRÉ

Lumca inc. • Buanderie H.M.R. inc. • Construction Michel Bernard inc.
Les Entreprises Robert Fournier inc. • Sherpa inc. • Rouillard inc. • Lacouline inc. • Boutique Lyna
IGA Pépin • Batteries de la Capitale inc. • Québourg Auto inc. • Raymond Chabot Grant Thornton

LE MONDE

12 millions d'affamés

D'ici novembre, plusieurs pays d'Afrique auront besoin d'aide alimentaire dans le sud du continent, prévient la FAO

■ ROME (AP) — Environ 12 millions de personnes dans le sud de l'Afrique ont besoin d'une aide alimentaire immédiate en raison de mauvaises récoltes, averti mercredi l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les habitants du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, du Swaziland, de la Zambie et du Zimbabwe auront besoin d'une aide d'urgence d'ici novembre, précise l'organisation basée

à Rome. Rien qu'au Malawi, 4,6 millions de personnes, soit 40 % de la population, sont confrontées à des pénuries alimentaires en raison de la hausse du prix du maïs.

24 PAYS EN CRISE

Au total, 30 millions de personnes dans 24 pays sub-sahariens font face à une crise alimentaire plus ou moins grave selon les régions.

La situation au Soudan, particulièrement dans le sud du pays, qui sort d'une longue guerre civile, et dans la région du Darfour (ouest) en proie à un conflit, est « particulièrement

alarmante », souligne la FAO.

La semaine dernière, l'émissaire de l'ONU pour le Soudan Jan Pronk a fait état devant le Conseil de sécurité d'une recrudescence des violences au Darfour malgré les négociations en cours entre les rebelles et le gouvernement soudanais à Abuja, au Nigeria.

La crise au Darfour « reste le problème humanitaire le plus urgent », souligne la FAO, qui fournit des vivres et des médicaments à quelque 2,5 millions d'habitants dans la région.

Elle estime également que près d'un million de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en Somalie



Jacques Diouf, directeur général de la FAO, à Rome

en raison de mauvaises récoltes et de la guerre civile.

APRÈS-KATRINA

Soupçons de fraude et de gaspillage dans l'octroi des contrats

WASHINGTON (AFP) — Les soupçons de gaspillage, de fraude et de favoritisme se multiplient concernant les contrats signés par le gouvernement américain avec des entreprises privées pour aider les rescapés du cyclone Katrina, l'administration Bush plaçant l'urgence et promettant un contrôle renforcé.

Selon le *New York Times*, plus de 80 % des contrats signés par l'Agence fédérale de gestion des crises (FEMA) après le 29 août et représentant 1,5 milliard \$ ont été attribués sans appels d'offres ou dans le cadre d'une concurrence limitée, faisant craindre des dérives.

Le quotidien *Washington Post* d'hier met ainsi en exergue un contrat de 236 millions de dollars signé par Carnival Cruise Lines pour loger pendant six mois des rescapés dans trois de ses navires de croisière.

Les navires sont à moitié vides sur les rives du Mississippi et dans la baie de Mobile (Alabama). Même si les bateaux étaient pleins avec 7 116 rescapés pendant six mois, le prix par personne serait de 1 275 \$US la semaine, alors qu'une croisière d'une semaine peut être achetée à 599 \$US.

Les sénateurs démocrate Barack Obama et républicain Tom Coburn ont réclamé la nomination par le président George W. Bush d'un responsable chargé de surveiller les dépenses liées à Katrina.

Une entreprise de Floride, AshBritt, qui a des liens avec le gouverneur républicain du Mississippi, Haley Barbour, est également montrée du doigt. Elle a remporté un contrat de 568 millions de dollars, jugé excessif, pour nettoyer les débris qui jonchent les régions dévastées.

Les craintes de favoritisme portent aussi sur des contrats signés par Kellogg, Brown and Root, filiale du groupe Halliburton lié politiquement à l'administration Bush et accusé par le passé de surfacturation en Irak, et par le groupe Bechtel, qui a également des liens étroits avec l'entourage du président américain.

D'éventuelles fraudes pourraient par ailleurs avoir été commises par des employés fédéraux autorisés à utiliser les cartes de crédit du gouvernement jusqu'à une limite de 250 000 \$ pour payer les dépenses liées à Katrina contre un plafond fixé à 2 500 \$ habituellement. Dans des situations similaires par le passé, des contrôles avaient montré que des cartes avaient servi à payer des prostituées ou à jouer au casino.

RETOUR LE 5 OCTOBRE

Les habitants sont autorisés à regagner, à partir du 5 octobre, La Nouvelle-Orléans, à l'exception de certains secteurs d'un district encore inondés, a annoncé hier le maire de la ville.

Les autorités de Louisiane ont commencé à remettre les corps des victimes à leurs familles et 32 corps (sur 885 victimes en Louisiane) ont déjà été identifiés puis rendus à leurs familles.

« Nous avons également établi l'identité présumée de 340 personnes, mais sans en être encore certains à 100 % », a indiqué Louis Cataldie, responsable de la morgue de St-Gabriel, où ont été centralisées les victimes.

Les médecins légistes avaient déjà procédé à une centaine d'autopsies. Les causes de décès varient grandement : noyades, maladies chroniques, personnes privées de leur aide respiratoire, et crises cardiaques liées au stress, a-t-il encore indiqué.

CARGO DÉTOURNÉ, PUIS ARRAISONNÉ EN CORSE



Après avoir été détourné à Marseille par des marins corses, le cargo « Pascal Paoli » de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) a été arraisonné hier à l'entrée du port de Bastia. Des gendarmes-araigués, à bord d'hélicoptères, sont descendus sur le navire. Au bout de quelques minutes, le bateau a fait demi-tour pour prendre la direction du port militaire de Toulon, où il est arrivé peu après 20 h 30. Une équipe de gendarmes maritimes aux ordres du procureur de Marseille se trouvait aussi à bord pour la suite de la procédure judiciaire. Quatre des syndicalistes ont été placés en garde à vue à bord du bateau et, dès leur arrivée dans l'arsenal, devaient être transférés dans les locaux de la gendarmerie maritime. En revanche, les 36 autres marins qui se trouvaient à bord du cargo et qui avaient participé à son détournement devaient, eux, être laissés libres. La crise a éclaté lundi après l'annonce de la privatisation totale de la SNCM. Le port de Marseille était toujours entièrement bloqué hier par les syndicats et les salariés de l'entreprise. La violence a aussi éclaté dans le port de Bastia. AP

KABOUL

Attentat suicide à moto: 9 soldats tués, 28 blessés

KABOUL (AP) — Neuf soldats ont été tués et 28 autres personnes blessées mercredi dans un attentat-suicide devant un centre d'entraînement de l'armée afghane à Kaboul, selon le ministère afghan de la Défense.

Le kamikaze à moto s'est fait exploser vers 16 h sur le stationnement où officiers et soldats de l'armée nationale afghane attendaient d'embarquer dans des minibus pour rentrer chez eux, selon le général Mohammed Zaher Azimi, porte-parole du ministère. Trois cars de l'armée ont été endommagés.

Un homme se présentant comme porte-parole des talibans a revendiqué cet attentat, le plus meurtrier à toucher Kaboul depuis au moins un an, et il a brandi la menace de nouvelles attaques suicide.

Selon le général Azimi, neuf personnes ont été tuées, ainsi que le kamikaze. Vingt-huit blessés ont été conduits dans un hôpital militaire. Des soldats américains, les militaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN, ISAF, et les policiers afghans ont immédiatement bloqué l'accès au site sur la route Jalalabad dans l'est de la capitale.

Cet attentat intervient 10 jours après la tenue des premières législatives organisées en Afghanistan en plus de 30 ans.

Le dernier attentat majeur à Kaboul remontait à août 2004. Une voiture piégée avait dévasté les bureaux d'une entreprise américaine qui assurait la sécurité du président Hamid Karzai, faisant 10 morts. L'attentat avait été revendiqué par les talibans, les fondamentalistes musulmans dont le régime a été renversé fin 2001.

ATTAQUES COORDONNÉES EN IRAK

Une kamikaze tue cinq personnes

BAGDAD (AFP) — Un attentat suicide commis hier par une femme kamikaze à Tall Afar a fait cinq morts et 53 blessés, une semaine après l'annonce de la fin d'une vaste opération irako-américaine destinée à nettoyer cette ville de ses rebelles et combattants étrangers.

La branche irakienne d'Al-Qaïda a revendiqué l'attentat, alors que le président américain, George W. Bush, a réitéré sa prédiction d'une escalade de la violence à l'approche du référendum sur la Constitution en Irak.

La femme kamikaze, habillée d'une tenue traditionnelle et portant le hijab, s'est placée au milieu d'une foule qui attendait devant la mairie de Tall Afar, transformée en centre de recrutement de la police, avant de déclencher sa ceinture d'explosifs.

Selon l'armée américaine, l'attentat visait des « citoyens irakiens venus toucher des indemnités dans un centre militaire ».

« Une honorable sœur de la brigade Al-Baraa ben Malek des candidats au martyre a mené une attaque héroïque hier contre un groupe de volontaires (voulant rejoindre) les rangs des apostats à Tall Afar », selon un communiqué signé d'Al-Qaïda en Irak, diffusé dans Internet.

Cet attentat intervient une semaine à peine après l'annonce de la fin d'une vaste opération dans cette ville, foyer de la rébellion. Quelque 10 000 soldats irakiens et américains y ont tué 150 rebelles et arrêté près de 700 autres.

En riposte, Al-Qaïda a mené une série

d'attaques coordonnées le 14 septembre à Bagdad, qui ont fait au moins 128 morts et 230 blessés.

Dans d'autres violences, un Irakien a été tué et 13 autres ont été blessés dans un attentat suicide contre la police à Baqouba, selon une source policière. Mardi, dix policiers ont été tués dans un attentat suicide contre un centre des commandos de la police à Baqouba, revendiqué par Al-Qaïda.

Le secrétaire du gouverneur de la province de Salaheddine, Hatem Faouzi, a été tué par des hommes armés alors qu'il circulait en voiture à 10 km à l'ouest de Tikrit.

Deux corps de chauffeurs, tués par balles, ont été retrouvés au sud de Baqouba, alors que cinq personnes, dont deux soldats et un policier, ont également trouvé la mort dans diverses attaques plus au nord.

Cinq commerçants ont été tués par des hommes armés, habillés en policiers, à Samarra, tandis qu'à Falloujah deux soldats sont morts dans l'explosion d'une bombe alors qu'ils patrouillaient dans la ville.

Sept corps d'hommes ont été retrouvés dans la périphérie nord-ouest de la capitale, là encore tués par balles, yeux bandés et mains attachées.

TROIS AMÉRICAINS TUÉS

L'armée américaine a annoncé de son côté la mort de trois de ses hommes dans des attaques mardi et hier.

Quatre hommes, suspects d'avoir participé lundi au meurtre de cinq instituteurs chiites et d'un chauffeur d'une école au sud de Bagdad, ont été arrêtés et auraient fait des aveux, selon une source policière. Tous seraient liés à la branche irakienne d'Al-Qaïda.

EN BREF

FINANCEMENT ÉLECTORAL

Parlementaire ami de Bush inculpé

■ WASHINGTON — Un proche du président américain George W. Bush, Tom DeLay, chef de la majorité républicaine à la Chambre des représentants, a été inculpé mercredi au Texas dans une affaire de financement de campagne électorale. Accusé de complicité de financement illégal, il risque jusqu'à deux ans de prison et 10 000 \$US d'amende. Son inculpation, au terme d'une enquête de trois ans, l'a contraint à abandonner « temporairement » ses fonctions de dirigeant, tout en conservant son siège de représentant du Texas à la Chambre des représentants. M. DeLay a vivement protesté hier de son innocence et le président Bush l'a assuré de son amitié. AFP

IRAK

Troc de photos de morts en échange de sites pornos

■ WASHINGTON — Des soldats auraient envoyé des photos horribles de morts en Irak et en Afghanistan à un site Internet en échange d'un accès gratuit à de la pornographie, selon des médias américains, mais l'armée américaine a affirmé hier qu'elle manquait pour l'instant de preuves. Un site Web porno amateur offrirait cet accès gratuit. Les photos sont envoyées par messagerie électronique et les plus sanglantes sont publiées avec des légendes et des crédits photos tels que « Sideburnz » ou « Chris ». Une photo montre ainsi des soldats souriant, vêtus apparemment d'uniformes militaires américains mais sans insignes permettant de les identifier, rassemblés autour de restes carbonisés d'un corps avec pour légende « Irakien cuisiné ». Sur d'autres photos, des parties de corps démembrés sont exposées. L'armée est inquiète de l'impact de ces images, qui font réapparaître le spectre du scandale des prisonniers irakiens à Abou Ghraib. AFP

Fœtus humains expédiés de la Colombie à Miami

■ BOGOTA — Des policiers colombiens qui inspectaient des colis à destination des États-Unis ont découvert mercredi trois fœtus humains enveloppés dans du film plastique, dissimulés dans des statuettes de saints catholiques à l'intérieur d'un carton contenant aussi des crucifix. Le macabre paquet, à destination de Miami, a été inspecté à l'aéroport international de Barranquilla. Les fœtus de quatre à cinq mois allaient apparemment être utilisés pour des rituels sataniques, a déclaré le général Jorge Baron, chef de la police antidrogues, sans préciser ce qui lui faisait penser à un tel usage. Aucune arrestation n'a eu lieu jusqu'à présent. AP

ALLEMAGNE

Rencontre Merkel-Schroeder jugée fructueuse

■ BERLIN — La rencontre entre le chancelier sortant social-démocrate Gerhard Schroeder et la candidate conservatrice à la chancellerie Angela Merkel a été « fructueuse », mais ils n'ont pas abordé la question du futur occupant de la chancellerie, a indiqué hier à Berlin le président du SPD, Franz Müntefering. Une prochaine rencontre est prévue mercredi prochain. Ce deuxième entretien a porté sur les « contenus » de la future politique d'un possible gouvernement de coalition. M. Müntefering a exprimé les deux priorités des négociations, aux yeux du SPD, « la justice sociale et le renouveau ». De son côté, le chancelier a expliqué que les deux parties « examinent la question de savoir si des négociations peuvent commencer avec une perspective de succès. Dans une telle phase, il est politiquement erroné de poser des ultimatus politiques personnels ». AFP

Abbas à Washington le 20 octobre

■ GAZA — Le dirigeant palestinien Mahmoud Abbas a affirmé hier à Gaza qu'il rencontrera le président américain, George W. Bush, le 20 octobre à Washington. Il s'adressait aux journalistes après son retour du Caire, où il a rencontré le président égyptien, Hosni Moubarak. AFP

ÉDITORIAL

Des coupables



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Inutile de chercher à identifier un coupable afin de lui faire porter le chapeau pour les inondations subies par des citoyens de L'Ancienne-Lorette et des commerçants du parc technologique du boulevard Hamel. En réalité, les fautes sont multiples et les responsabilités, à partager.

La première est notre inconscience collective à l'égard des changements climatiques. La météo est plus capricieuse que jamais et des phénomènes naturels rares sont maintenant susceptibles de se produire à tout moment. Notre surconsommation et notre obstination à boudier le transport en commun font notamment partie du problème.

Les gestionnaires municipaux, élus comme fonctionnaires, qu'ils soient de Québec ou de L'Ancienne-Lorette avant la fusion, ont pour leur part manqué de vigilance et de prévoyance. Ils ont laissé des promoteurs construire dans des zones à risque, cédant à la pression cupide de ces derniers qui devaient les conséquences pour les futurs occupants du remplissage systématique des fossés du secteur.

Bien sûr, les risques d'inondation étaient limités par rapport à ceux d'aujourd'hui. Mais il y a 10 ans, les ingénieurs municipaux savaient pertinemment qu'en érigeant des constructions sur chaque parcelle de territoire, l'eau de pluie ne serait plus absorbée par les champs. Guidée par les toitures et le pavage vers les égouts pluviaux, elle finirait par provoquer un trop-plein et se répandre dans un quartier construit plus bas.

Bien des propriétaires et des locataires connaissaient d'ailleurs les risques encourus en s'installant trop près de cours d'eau ou dans des secteurs reconnus comme des zones inondables. Mais une fois en place, c'est à l'administration de prendre en charge leurs risques. Puisque la Ville les a laissés s'installer, puisqu'ils paient leurs taxes, il faut leur trouver une solution.

En même temps, ces taxes doivent cependant être les plus basses possibles. Les élus font alors face à la quadrature du cercle, ne pas hausser le fardeau et se lancer dans les travaux d'infrastructure au cas où. Il ne faut pas s'étonner de voir les conseils municipaux céder à la tentation de laisser construire partout pour avoir l'argent pour payer les ouvrages. Le cercle devient vicieux.

En fait, tant que le sinistre n'a pas frappé, les mesures de prévention et de protection ne sont que du pur gaspillage, des exigences tatillonnes de fonctionnaires en mal de justifier leur salaire ou qui cherchent à engraisser les amis du régime avec des travaux inutiles. Mais dès que la catastrophe survient, les gestionnaires municipaux sont montrés comme des incompetents finis, des sans-cœur ou des gestionnaires à la petite semaine.

Oui, ils portent une partie de la responsabilité, mais honnêtement, ils la partagent avec bien d'autres.

La réalité



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

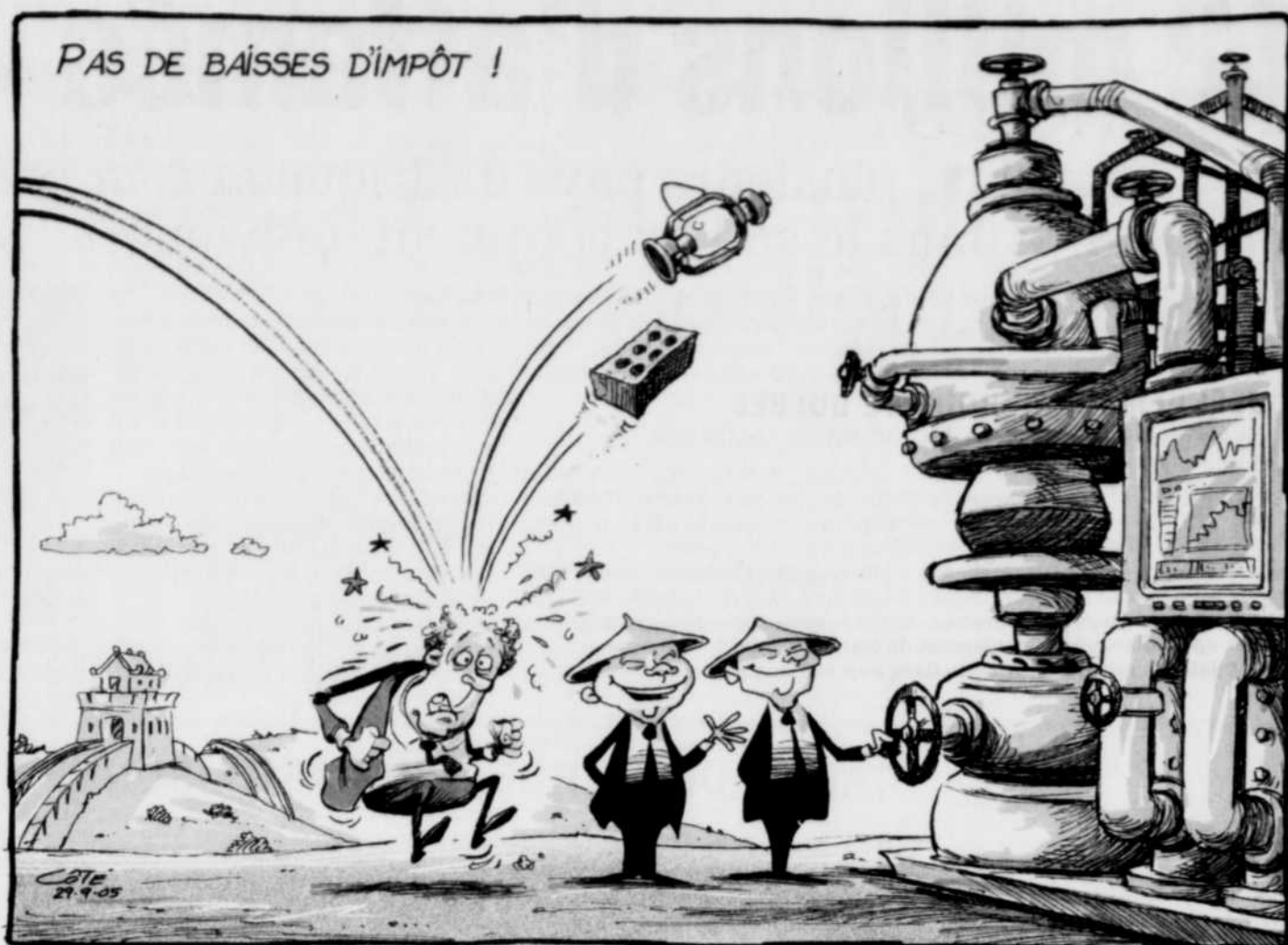
Le gouvernement Charest exploite à fond l'impopularité des centrales syndicales dans l'opinion publique. Beaucoup trop. Si les Québécois doivent renoncer à des baisses d'impôt, ce n'est pas parce que les employés de l'État partiront avec la caisse. Mais bien, parce que les libéraux ont fait des promesses irréalistes en campagne électorale.

La négociation actuelle dans le secteur public ne vient pas de changer la réalité des finances publiques du Québec. Il faut avoir une mémoire bien courte et bien sélective pour le prétendre.

Ce printemps, le gouvernement libéral a cherché désespérément une façon de livrer des baisses d'impôt dans son budget. Des réductions à l'aide sociale ont même été envisagées pour répondre à l'engagement électoral de réduire les impôts d'un milliard \$ par année pendant cinq ans. N'eût été la mise en garde des économistes du secteur privé et du président du Mouvement Desjardins, qui estimaient que Québec n'avait pas les moyens de réduire la charge fiscale si ce n'est qu'en réduisant des services et en menaçant la paix sociale, le gouvernement Charest aurait maintenu son cap.

Le ministre des Finances, Michel Audet, a finalement compris qu'il devait modifier sa position. Il estime même maintenant que la promesse de baisse d'impôt n'est pas un dogme et qu'elle ne se réalisera pas au détriment de la solidité financière du gouvernement et des services. « C'est la *real politic*, on tient compte de la réalité des choses », a-t-il dit, mardi. Il était temps. En 2003, il était évident que Québec ne pouvait investir des millions de dollars en santé et en éducation, et réduire en plus le fardeau des contribuables de 27 %. Les miracles n'existent pas, même si les électeurs tentent d'y croire. On ne peut avoir des tarifs d'électricité réduits, des garderies à 7 \$ par jour, des frais de scolarité très bas, et des programmes sociaux généreux, tout en ayant le plus bas niveau d'imposition au pays. Il est aussi irréaliste de penser qu'Ottawa viendra spontanément à notre rescousse.

Les miracles n'existent pas davantage lorsqu'il s'agit de rémunérer les employés qui dispensent les services publics. Si Québec peine toujours, et ce depuis des années, à remplir ses missions de base, il est indéniable qu'il ne peut acquiescer intégralement aux demandes salariales des syndicats. La préoccupation première du gouvernement ne doit cependant pas être de gagner une bataille de chiffres et de popularité contre les organisations syndicales. En plus de maintenir l'équilibre financier, son défi est aussi de déterminer l'offre salariale qui permettra aux milliers d'employés de la santé, de l'éducation et de la fonction publique de stimuler l'économie et de regagner ainsi les coffres de l'État.



CARREFOUR DES LECTEURS

La Lorette et les forêts urbaines

La dernière « épopée » bien arrosée de la Lorette devrait commencer à nous faire comprendre ce qui nous arrive. Les adorateurs de gazon, de l'asphalte et du béton viennent d'entendre une cloche qui fera appel à notre portefeuille.

Ceux qui pensent que les parcs linéaires engazonnés plantés d'arbres en alignement sont une réponse environnementale élégante et conséquente devront y penser à deux fois avant de payer pour le creusage d'immenses fossés, elles-mêmes engazonnées et le plus anonymes possibles.

Nous voulons rappeler ici nos efforts pour faire la promotion des forêts urbaines dans le cadre du prolongement de l'autoroute du Vallon. Nos politiciens tant locaux que provinciaux, appuyés par un BAPE sourd et plein de lui-même, ont préféré la voie du béton et du « rasage » partiel de la forêt de l'Escarpement. Voilà que la nature nous rappelle à l'ordre dans le même bassin en sollicitant l'escarcelle de personnes qui avaient été rassurées par tout ce beau monde qui nous mène par des illusions et par le bout du portefeuille (des autres si possible).

La configuration de notre ville appelle à une gestion environnementale pertinente et conciliable avec la réalité dont tous les hommes de science nous martèlent les tympans depuis plus de 10 ans déjà. Il nous faut un réseau de forêts urbaines où la vie du sol sera en mesure de stocker biologiquement et physiquement les coups d'eau. C'est le sol forestier qui sera le moteur de cette dynamique, non pas les arbres, bien qu'ils soient indispensables à l'équilibre durable.

Gilles Lemieux
Comité de protection de l'environnement de Québec

L'assurance de payer plus !

Faut-il s'étonner que le ministre des Finances, Michel Audet, ex-sous-ministre retraité, laisse tomber la promesse électorale du gouvernement Charest de

baissier les impôts d'un milliard de dollars par année pendant cinq ans pour rejoindre la moyenne canadienne ? Les Québécois détiennent le record nord-américain des contribuables. Et les syndicats CSN, FTQ, CSQ, SFPQ et SPGP unanimement désirent conserver le *top* niveau en ce domaine, pour engraisser davantage les cadres et les syndiqués de la fonction publique, qui accaparent 78 % (1,36 milliard \$) de l'augmentation prévue des dépenses de l'État, fixées à 1,74 milliard \$ pour 2006-2007, selon les chiffres présentés par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget.

Plus question d'honorer l'engagement de réduire en moyenne de 27 % le fardeau des contribuables québécois. De plus, il faut subir des hausses, bien au-dessus du taux moyen d'inflation, pour payer le compte d'Hydro-Québec, les primes d'assurances étatiques obligatoires couvrant les accidents d'automobile et les prescriptions de médicaments, les frais d'immatriculation et, le 1^{er} janvier 2006, la nouvelle taxe de l'assurance parentale.

En politique, la seule assurance que l'on a, c'est de toujours en payer plus !

Réjean Lacoste
Montréal

Faudrait se brancher

Depuis l'élection du gouvernement Charest, on a entendu sur toutes les tribunes que le gouvernement ne doit surtout pas baisser les impôts, qu'il doit à tout prix revenir sur sa promesse, qu'il ne doit pas en faire un dogme, qu'il doit mettre tout ça aux oubliettes. Pendant tout ce temps, le gouvernement se retrouve seul pour affirmer que les Québécois paient trop de taxes et d'impôts. Or qu'arrive-t-il quand celui-ci annonce qu'il ne croit pas avoir les moyens de baisser massivement les impôts ? Soudainement, on entend sur toutes les tribunes que le gouvernement doit absolument baisser les impôts, qu'il doit à tout prix respecter sa promesse, qu'il doit s'en faire un dogme, afin de ne pas mettre tout ça aux oubliettes... C'est quoi notre idée, exactement ?

Mathieu Philippe
Étudiant

Chasser le Dr Mailloux des ondes

Le génie frise la folie. Après l'avoir entendu à quelques reprises, le Dr Mailloux, pour moi, n'est pas un scientifique, mais un clown. C'est une grande gueule, comme il y en a tant, mais avec la différence que lui est instruit et qu'il peut plus facilement jeter de la poudre aux yeux.

Ses énoncés racistes sur les Noirs ressembleraient selon lui sur des études scientifiques. Il ignore cependant une règle élémentaire du savoir-vivre, en plus de la loi fondamentale voulant qu'on mette tous les humains sur un pied d'égalité. Toute vérité n'est pas bonne à dire et, lorsqu'on aborde des sujets aussi délicats, on a le devoir de sortir ses gants blancs et surtout de prendre garde au message que véhiculent des conclusions d'études pseudo-scientifiques. Qu'arrivera-t-il lorsqu'on aura prouvé comme deux et deux font quatre que telle race est inférieure, que telle autre est supérieure ? Des conflits, des guerres, des génocides. Or il se trouve qu'au Canada on ne veut pas de tels préceptes de la supériorité de la race de celui qui parle. Que Mailloux se fasse chasser des ondes libérera Montréal d'une semblable tare dont Québec a été libéré avec le départ de Jeff Fillion.

Jeannot Vachon
Québec

Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale :
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

COMMENTAIRE

Les années Lamontagne...

Jean-Paul Bourret

L'auteur a été directeur adjoint de la Ville de Québec de 1968 à 1990

De retour de vacances, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans LE SOLEIL du 6 septembre 2005, le point de vue de Pierre Boucher intitulé *Prétendants à la mairie, réveillez-vous*. (M. Boucher a été directeur adjoint de la Ville durant quelques années, au début des années 90, et non pas adjoint du maire L'Allier).

Il semble bien que M. Boucher n'ait pas connu la Ville de Québec en 1965 et qu'il ne l'a pas vue évoluer durant les 12 ou 24 années qui ont suivi.

Qu'il suffise de se rappeler que durant les 12 ans de Gilles Lamontagne à la mairie, se sont réalisés les projets suivants :

- construction de l'usine de filtration de la Ville ;
- élimination des voies ferrées et des traverses à niveau dans Saint-Sauveur et dans Saint-Roch ;

- canalisation de la rivière Saint-Charles et construction d'un barrage pour empêcher les eaux du Saint-Laurent polluées par l'Anglo Pulp & Paper d'entrer dans la rivière Saint-Charles à chaque marée montante ;

- reconstruction des ponts Marie-de-l'Incarnation, Drouin, Dorchester (rue du Pont) ;

- élimination de milliers de taudis et construction de HLM (lors d'une enquête effectuée par la Ville dans les milieux défavorisés au début des années 70 ; les résidents de ces taudis ont déclaré que « ne pas geler l'hiver » était plus important que « ne pas partager une chambre de bain et de toilette avec les autres locataires de leur immeuble ») ;

- implantation du premier Centre des congrès du Québec (entièrement payé par la Ville) ;

- enfouissement des fils dans le Vieux-Québec (haute ville et basse ville) ainsi que dans les artères principales de la ville ;

- reconstruction historique de la place Royale, de la batterie royale et du Vieux-Québec, haute ville et basse ville ;

- mise en place d'une politique d'embauche et de promotion du personnel de la Ville par voie de concours, plutôt que par interventions politiques (au fait, cette politique a été mise de côté lors de l'embauche de MM. Denis de Belleval et Pierre Boucher, directeur général et directeur général adjoint de la Ville au cours des premiers mois qui ont suivi l'élection de l'équipe de M. L'Allier).

ANALYSER HONNÊTEMENT

Je ne veux pas me prononcer sur un candidat ou un autre comme le fait clairement M. Boucher, mais il me semble important, en toute honnêteté, d'analyser les faits avant de lancer une affirmation comme « une équipe (celle de M. L'Allier) dont le bilan passera à l'histoire pour être le plus productif du dernier siècle », que l'on ne peut pas justifier.

OPINIONS

ANALYSE

Les indicateurs du marché du travail se sont améliorés

LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE DE QUÉBEC
TROISIÈME DE TROIS

L'agglomération urbaine de Québec se dirige lentement mais sûrement vers une période de décroissance démographique. Cette inquiétante prévision avait incité trois experts à publier leurs réflexions dans nos pages au début 2003. À quelques semaines du vote pour le renouvellement du conseil municipal de la capitale, LE SOLEIL les a invités à refaire le point sur ce choc démographique annoncé. Après le sociologue Simon Langlois, mardi, le spécialiste en aménagement du territoire Paul Y. Villeneuve, hier, l'économiste Pierre Mainguy nous livre aujourd'hui son analyse de la situation.

Pierre Mainguy

L'auteur est économiste. Il enseigne au Cégep François-Xavier Garneau

Plusieurs sont pessimistes pour l'avenir de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). Parmi les informations livrées en 2003 dans *Le choc démographique*, ils ont retenu la décroissance probable de sa population d'ici 2021, son faible taux de natalité et le vieillissement qui la caractérise. Ils s'attristent aussi des soldes migratoires négatifs des 25-44 ans, dénonçant presque l'incapacité de l'économie régionale de conserver sur son territoire les universitaires qu'on réussit à former.

Ce pessimisme repose en partie sur une interprétation inappropriée des réalités démographiques qui marquent la capitale. La décroissance démographique annoncée est certes inquiétante, politiquement et économiquement, mais elle concerne aussi bien l'ensemble du Québec. En outre, les démographes avertissent toujours que leurs prévisions sont valables à condition que rien ne change dans les causes qui provoquent les tendances. Or, habituellement, les tendances changent, fortuitement ou parce que la crise qu'elles provoquent parfois force les acteurs à réagir en proportion. À cet égard, l'exemple de l'Irlande du Sud apparaît éloquent.

Y a-t-il eu à Québec depuis 2001 des changements économiques qui auraient atténué ou accentué ces inquiétudes?

STRUCTURE ÉCONOMIQUE

Bien qu'il ne soit pas facile de déceler sur trois ans les changements survenus aux secteurs économiques porteurs de la capitale, on peut noter ceci. Les services aux entreprises et le tourisme ont davantage contribué à injecter de l'argent neuf dans cette économie régionale. Il en va de même (moins) pour l'administration publique. En contrepartie, le secteur de l'enseignement semble connaître un léger ralentissement, tout en demeurant une des bases économiques dominantes de Québec. Enfin, l'industrie manufacturière, toujours sous-re-

présentée sur ce territoire progresse, mais légèrement.

On a déjà indiqué que la forte présence de l'enseignement supérieur dans l'agglomération de Québec engendrait trois phénomènes démographiques: la surreprésentation des 15-24 ans (7,5% en 2001 par rapport à 6,7% au Québec), le solde migratoire très positif de ce groupe d'âge (+5791 entre 1996 et 2001) ainsi que le faible taux de fécondité projeté (1,34 enfant par femme).

Les chiffres de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour la période récente (1999-2004) indiquent encore pour ce groupe d'âge un solde migratoire de +7273. Les jeunes des régions de l'Est continuent donc de se déplacer en grand nombre pour étudier à Québec dans les cégeps et à l'Université Laval. Leur présence a cependant pour effet de gonfler le nombre d'individus qui sont en âge de procréer, mais qui se retiennent de le faire puisqu'ils sont occupés à terminer leurs études. Le taux de fécondité de la population de Québec est ainsi affaibli, car ces individus sont comptés dans la base de référence de ce calcul.

Il faut ajouter une quatrième conséquence démographique: une propension à retrouver dans cette agglomération un solde migratoire négatif chez les 25-44 ans (-1707 entre 1996-2001). Il y a en effet un retour du pendule: après les études, ces diplômés en surnombre amorcent un important mouvement de sortie vers les autres régions de travail. On ne peut dès lors conclure à une faiblesse de l'économie de Québec, car c'est tout un défi d'absorber en même temps les jeunes de Québec et ceux des autres régions après leurs études. Un phénomène identique se produit à Montréal, où quatre universités sont établies.

CONJONCTURE

On se rappellera qu'entre 1996 et 2000, les coupures du secteur public avaient davantage affecté la région de Québec et que Montréal avait connu au même moment un essor économique remarquable. Les indicateurs du marché du travail de Québec s'étaient détériorés par rapport à l'ensemble



Les jeunes des régions de l'Est se déplacent en grand nombre pour étudier à Québec, explique l'économiste Pierre Mainguy. Mais après les études, ces diplômés en surnombre amorcent un important mouvement de sortie vers les autres régions de travail. On ne peut alors conclure à une faiblesse de l'économie de Québec, car c'est tout un défi d'absorber en même temps les jeunes de Québec et ceux des autres régions après leurs études.

du Québec. En outre, au cours de cette période, la part des emplois de la RMR de Québec dans l'ensemble du Québec était passée de 9,9% à 9,7% selon l'Enquête sur la population active (EPA). La RMR de Montréal voyait au même moment sa part grimper de 48,3% à 49,3%.

La conjoncture économique post 2000 a été beaucoup plus favorable que la précédente pour la CMQ. L'emploi au gouvernement du Québec, après être descendu de 113 763 à 99 128 entre 1992 et 1998, est maintenant remonté à 117 577, selon les chiffres 2004 de la Commission de la capitale nationale du Québec. Évidemment, l'économie de la CMQ en a profité. Depuis 2001, tous les indicateurs du marché du travail de ce territoire se sont améliorés comparativement à Montréal et à tout le Québec. Sa part des emplois est aussi remontée à 10,0% du total québécois, tandis que la part de Montréal se maintenait de peine à 49,2%. Québec a donc mieux performé que Montréal au cours des quatre dernières années.

Contrairement à l'évolution de la structure, les revirements de la conjoncture économique sont rapides et

influencent tout aussi rapidement les mouvements migratoires des 25-44 ans. Si l'état de santé d'une économie régionale est sain, ils seront facilement attirés. Au contraire, ils quitteront une région où l'économie crée peu d'emplois comparativement aux autres régions. À Québec, dans ce groupe d'âge, le solde migratoire des 25-44 ans est la résultante de deux influences bien distinctes: il y a l'effet structurel, évoqué plus haut, qui voit des diplômés en surnombre partir après les études. Cet effet est toujours négatif. Il y a aussi l'effet conjoncturel, lié à l'état de santé de l'économie. Cet effet est tantôt positif, tantôt négatif.

Entre 1991 et 1996, parce que Québec passait plus facilement à travers la crise que Montréal, le solde migratoire des 25-44 ans y était positif (+298). Entre 1996 et 2001, la conjoncture moins favorable à Québec accentuait le déplacement des jeunes diplômés vers Montréal et les 25-44 ans de la RMR de Québec connaissaient un solde migratoire fortement négatif (-1850). Depuis 2001, puisque l'économie de Québec est en excellente santé, les conséquences démographiques se sont confirmées et le solde migratoire

des 25-44 ans est devenu fortement positif (+2820 entre 1999 et 2004).

L'AVENIR?

On peut d'abord s'interroger sur l'évolution de l'emploi dans l'enseignement supérieur. Les moins de 14 ans sont de moins en moins nombreux et les régions qui ont alimenté Québec jusqu'à maintenant sont en décroissance. Les soldes migratoires des 15-24 ans seront moins positifs et les autres secteurs supportés par cette base économique seront menacés, à moins que les institutions d'enseignement réussissent à trouver une clientèle nouvelle, par exemple du côté des étudiants étrangers. Le secteur de la santé, une autre base économique de la capitale, va au contraire connaître une croissance à la mesure du vieillissement de la population qui guette le Québec. Enfin, les indicateurs économiques de la capitale vont subir très durement la décroissance gouvernementale annoncée par l'actuel gouvernement. Les responsables du développement vont devoir cette fois mettre les bouchées doubles pour enfin diversifier cette économie enlisée dans les services.

TÉMOIGNAGE

MAILLOUX ET LES NOIRS

Nous qui devons expliquer à nos enfants qu'ils sont comme les autres...

Marie-Gaudence Mukaruhunga

L'auteure habite Sillery

Habitée de l'émission *Tout le monde en parle*, j'attendais celle du 25 septembre 2005 bien assise dans mon salon, entourée de mes enfants. La liste des invités était intéressante. Il faut dire que nous avons un faible pour Mitsou et une grande admiration pour Dan Bigras.

Nous n'avons pas été déçus: Mitsou demeure une femme admirable par sa personnalité, ses belles qualités humaines et son professionnalisme. Quant à Dan Bigras, fidèle à lui-même, il demeure pour moi un homme intelligent qui fait honneur à l'humanité. Par ses propos, ses expériences de la vraie vie et ses actions, il a sûrement aidé à sauver bien plus de personnes que ce doc Mailloux qui citait de tristes études, dignes d'une époque révolue, pour justifier l'injustifiable. Dan Bigras est une bonne source d'inspiration. Et ce jeune conteur de Saint-Élie-de-Caxton, Fred Pellerin, tout à fait génial: je planifie déjà de visiter ce village qui doit abriter des gens bien plus intelligents et plus intéressants que ce doc ennuyant.

En même temps, je me disais: mais que peut donc bien avoir à dire d'intelligent et d'édifiant pour l'humanité ce sinistre personnage? Pas de surprises pour moi, il nous a sorti des absurdités, comme d'habitude.

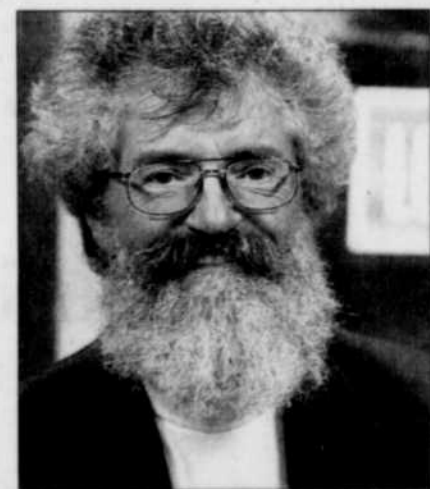
Mais, grosse surprise pour mes deux

filles de 13 et 11 ans qui, après avoir appris pour la première fois que des études «avaient démontré que le quotient intellectuel des Noirs était inférieur à celui des autres races», se sont tournées vers moi pour me dire «ce n'est pas vrai maman, ce que vient de dire le doc Mailloux? hein papa, ce n'est pas vrai?»

Pendant que je cherchais une réponse intelligente à donner à mes filles intelligentes, j'ai réalisé le tort que cette émission venait de nous faire à nous, les Noirs, les seuls à qui l'histoire a légué ce poids de justifier constamment notre droit à une citoyenneté pleine et entière, où que nous soyons. Nous qui devons expliquer à nos enfants, qui ne sont pas du tout intellectuellement inférieurs, qu'ils sont comme les autres, comme si ce n'était pas évident. Quelle injustice!

Brutalement, je venais de réaliser que près de deux millions de personnes venaient d'entendre l'irréparable. Qu'une partie d'entre elles (qui ne demandait qu'un avis de spécialistes pour justifier leurs préjugés, ô combien dommageables), viennent d'obtenir confirmation et presque le feu vert: «Oui, ils sont intellectuellement inférieurs, c'est prouvé», le doc l'a dit. Et c'est parti!

Quel dommage causé encore à la communauté noire du Québec! Des questions se sont bousculées aussitôt dans ma tête. Je vous les soumets à vous tous, chers concitoyens.



«Ne réalise-t-on pas le danger de confier la santé mentale des plus faibles d'entre nous aux soins d'un tel personnage?» s'interroge une lectrice au sujet du psychiatre Pierre Mailloux.

□ Ce matin je me suis levée en me demandant ce que pensent donc mes patrons et collègues au travail? Croient-ils la même chose que ce sinistre personnage?

□ Je pense à mes concitoyens de couleur qui ne l'ont pas facile chaque jour, qui peinent à gagner leur vie en travaillant dans certains milieux hostiles, à cause de préjugés. Réalise-t-on ce qu'ils endureront de plus, peut-être, à la suite à ces affirmations gra-

tuées et irresponsables d'un homme qui se dit instruit et éclairé?

□ À la suite de ces propos, je suis retournée huit ans en arrière quand un groupe de jeunes illuminés m'ont agressée dans la rue en plein jour. J'étais accompagnée de mon garçon de 10 ans. Aujourd'hui encore, il en garde des souvenirs tristes. Est-ce que Radio-Canada va inviter quelqu'un pour rétablir l'intégrité intellectuelle et la dignité humaine qui ont été ébranlées par cet «être supérieur»?

□ Penser que cet homme a accès au micro tous les jours et reçoit, dans sa clinique, les plus démunis de notre société! Savoir qu'il gagne sa vie à les anéantir, à titre de médecin, me peine énormément. Ne réalise-t-on pas le danger de confier la santé mentale des plus faibles d'entre nous aux soins d'un tel personnage?

□ Pourquoi devons-nous payer pour nous faire détruire publiquement par notre télévision publique?

Récemment, un illuminé du même genre (Gilles Proulx) a tenu des propos très choquants à l'endroit d'une pauvre jeune fille victime d'agressions sauvages. Ça n'a pas été long, deux stations ont décidé de lui retirer son micro. À *Tout le monde en parle*, la semaine dernière, ses excuses n'ont convaincu personne quand il a essayé de nous faire avaler qu'il assumait peut-être le mauvais rôle dans les pseudo-débats radiophoniques. Quel-

le honte pour un homme qui se prétend cultivé! Cela n'est pas sans rappeler qu'un autre animateur d'une même école, qui gagnait sa vie en détruisant celle des autres à Québec, a été éliminé de l'espace radiophonique de notre ville.

Mais notre doc, lui, a encore accès au micro sur une base quotidienne et il s'en donne à cœur joie. Pourtant, par ses propos sur la race inférieure comme il dit, cet homme vient de démontrer qu'il est dangereux. J'ai peur

«J'ai peur qu'on ne s'amuse à tolérer l'intolérable»

qu'on ne s'amuse à tolérer l'intolérable. J'ai maintenant plus peur du prétexte que cela pourrait donner à ceux qui, au nom de la race supérieure, avaient porté atteinte à mon intégrité physique, il y a huit ans. Pour moi, c'est grave ce qu'a dit cet homme, c'est très grave.

J'ai l'impression que notre télévision publique vient de nous causer un grand tort et qu'il aurait peut-être dû mettre en doute la pertinence de diffuser des propos de cette nature à cette heure de grande écoute.

Entre-temps, je n'ai toujours pas trouvé réponse à la question de mes filles...

SCANDALE DES COMMANDITES

La Couronne
va en appel
contre Coffin

MONTREAL (PC) — Jugeant que la sentence trop légère imposée à l'homme d'affaires Paul Coffin pour des fraudes de 1,5 million \$ commises au détriment du gouvernement fédéral, risque de miner la confiance des citoyens canadiens, le ministère public s'est tourné hier vers la Cour d'appel pour obtenir la permission d'en appeler de la peine de deux ans moins un jour à purger dans la collectivité.

M^{re} François Drolet qui agit dans ce dossier pour la Couronne a, en plus, pris la précaution de demander également que l'exécution de cette peine soit, pour l'heure, suspendue. Sur ce point, il tient à être entendu le plus rapidement possible.

SURSIS

M^{re} François Drolet a expliqué qu'il voulait éviter que la Cour d'appel lui donne un jour raison, mais sans qu'elle puisse intervenir de façon utile.

« Dans le but d'éviter de se faire dire par la Cour d'appel qu'elle serait intervenue, aurait modifié la peine si le sursis n'était pas déjà entièrement purgé, on a pris l'habitude dans des cas importants comme celui-là de demander de surseoir à l'exécution du sursis », a expliqué M^{re} Drolet.

Le procès Brault-Guité
reporté en mai 2006 à
moins d'un compromis

MONTREAL (PC) — Le procès devant jury pour fraude et complot de Jean Brault et Charles Guité, deux des principaux acteurs du scandale des commandites, n'aura pas lieu avant le mois de mai 2006, à moins que les parties n'arrivent à s'entendre d'ici lundi sur un autre type de procédure.

Le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, a en effet décidé de reporter le procès afin d'éviter qu'un éventuel jury ne soit influencé par la publication, au début de novembre, du premier rapport du juge John Gomery.

Cependant, le juge Martin a indiqué qu'il serait quand même possible de procéder dès cet automne si les parties acceptaient que le procès se déroule devant un juge seul, suggestion qui a aussitôt reçu l'assentiment de la défense.

ABANDON DE PROCÉDURE

Toutefois, la Couronne serait alors dans l'obligation de laisser tomber la procédure d'acte d'accusation privilégié qu'elle a utilisée jusqu'ici. Cette procédure oblige en effet la tenue d'un procès devant jury et permet de passer outre à l'enquête préliminaire. L'abandon de l'acte d'accusation privilégié ne signifie toutefois pas

automatiquement qu'une enquête préliminaire aura lieu, puisqu'un accusé a toujours la possibilité d'y renoncer.

Le juge Martin a donc convoqué les parties devant lui lundi prochain pour qu'elles lui fassent part de leur décision.



Jean Brault

Le magistrat avait aussi la possibilité d'ordonner la séquestration du jury à compter de la publication du rapport Gomery, mais Fraser Martin s'est dit extrêmement réticent à imposer une telle mesure à des citoyens appelés à remplir un devoir civique.

Jean Brault et Charles Guité ont plaidé non coupable à des accusations de complot et de fraude totalisant plus de 1,6 million \$ à l'endroit du gouvernement fédéral. Ils ont été appréhendés en mai 2004.

Brault était propriétaire de l'agence Groupaction Marketing, une firme de communication au cœur du Programme de commandites par l'entremise duquel des agences proches du Parti libéral du Canada auraient empoché quelque 100 millions \$ pour des travaux minimes ou carrément fictifs.

Guité, lui, était le haut fonctionnaire en charge du programme fédéral au ministère des Travaux publics.

Le « Canadian
Leader » renfloué
et amené à Québec

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

DESCHAILLONS — Échoué depuis lundi matin à la hauteur de Deschailons, le vraquier ontarien *Canadian Leader* a finalement été renfloué hier et est présentement à Québec pour y subir des réparations temporaires.

« Le plan de sauvetage a été approuvé durant la nuit et nous avons profité de la marée haute pour remettre le navire à flot en le tirant à l'aide de trois remorqueurs du Groupe Océan vers 6 h 30. Tout s'est très bien déroulé », explique M. John Greenway, vice-président aux opérations de la Seaway Marine Transport, qui exploite le vaisseau de 730 pieds de long.

Le *Canadian Leader* a ensuite pu se rendre sans problème au port de Québec par ses propres moyens. « C'est l'avantage des bateaux munis d'une double coque. Il peut encore voguer même si la coque extérieure est endommagée comme c'est le cas présentement », poursuit M. Greenway.

La compagnie ne peut pour l'instant pas encore évaluer le montant des dommages, puisqu'il faudra attendre qu'une partie de la cargaison ait été retirée du navire, afin que des évaluateurs puissent aller à l'intérieur pour voir l'étendue des dégâts.

Le *Canadian Leader* demeurera dans la capitale durant quelques jours, le temps de retirer de ses cales de 8000 à 10 000 des quelque 26 000 tonnes de minerai de fer qu'il transportait pour ensuite effectuer des réparations temporaires.

Le bateau pourra ensuite récupérer la totalité de son chargement et reprendre la voie maritime du Saint-Laurent pour aller le livrer à l'aciérie Dofasco, à Hamilton. « Il sera ensuite mis en cale sèche pour être réparé de façon permanente », conclut M. Greenway.

LES ENFANTS L'ATTIRENT.
IL A PEUR. TERRIBLEMENT PEUR.

CE SOIR 19H

VIRGINIE

WWW.RADIO-CANADA.CA/VIRGINIE

AETIOS

AUTEUR: GABRIELLE LAROCHE
SCÉNARIO: RICHARD ALLMÈRERADIO-CANADA
VOUS ALLEZ VOIR.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

CONFLIT DE TRAVAIL AU MANOIR RICHELIEU

Le milieu d'affaires écrit aux parties

Il souligne que Charlevoix ne peut être comparée à Québec ou à Montréal

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Le conflit de travail au Manoir Richelieu inquiète les intervenants économiques de Charlevoix. Apeurés par une discorde qu'on promet longue, ils ont choisi de mettre de la pression pour que les parties arrivent à une entente.

Dans une longue lettre envoyée au SOLEIL, les présidents de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC), de la Chambre de commerce de Charlevoix, des deux Centres locaux de développement et de l'Association touristique régionale de Charlevoix signent un commentaire teinté d'inquiétude, tout en affirmant respecter la dynamique de négociation.

« À travers ce que nous entendons, il y a des choses qui nous accrochaient, il y a des éléments que nous voulions ramener dans le contexte. En fait, Charlevoix n'est pas Québec ou Montréal », a expliqué le président de l'ATR, Bruno Labbé, répétant que l'objectif n'est pas de s'ingérer dans le conflit.

L'argument de base de la CSN veut que le Manoir Richelieu et les hôtels de même famille à Montréal et à Québec soient sur un pied d'égalité. Or, les intervenants rappellent que le taux d'occupation moyen des hôtels dans Charlevoix est de 24 points inférieur à celui de la région de Montréal et que le prix moyen de location y est de 15% moins élevé.

« Autre élément à considérer, Québec et Montréal bénéficient chacune de plusieurs grands hôtels. La situation du Fairmont Manoir Richelieu comme seul "grand hôtel" de Charlevoix rend plus difficile, même inadéquate, la mise en marché de la région comme destination de congrès et sur les marchés internationaux », écrivent-ils, tout en déplorant que le débat ne tienne pas compte de certaines conditions économiques comme le coût de la vie moindre.

« On ne prend pas partie pour un ou l'autre, mais oui, on met de la pression, reconnaît le président du CLD, Claude Harvey. Ça fait peur quand on entend que ça pourrait durer tout l'hiver. Nous, on mesure les effets à long terme; c'est difficilement mesurable, mais non négligeable ».

CONGRÈS ANNULÉS

Les commerçants de Charlevoix, autant les fournisseurs locaux que les établissements hôteliers, disent essuyer des pertes quotidiennes.

Après l'annulation du Sommet du leadership touristique du Canada et du lucratif passage du groupe Jean Coutu, voilà que le très convoité Bienvenue Québec n'ira pas au Manoir Richelieu en raison du conflit de travail. Les 500 congressistes iront donc au Château Frontenac pour tenir ce grand rassemblement du marché des *tours operators* prévu du 17 au 19 octobre. Une soirée à saveur charlevoisienne sur le *Louis-Joliet* a été planifiée, prix de consolation pour cette perte.

« C'est certain qu'il y a des pertes de revenus, mais ce sont surtout des pertes de visibilité pour la région, c'est difficile à évaluer, mais ça aurait été une belle vitrine », disait le directeur général de l'ATR, Jacques Lévesque.

LA NÉGOCIATION SE POURSUIT

Malgré cette sortie, survenue un mois après le déclenchement de la grève générale illimitée par les 165 employés CSN (Hébergement et loisirs), les deux parties négociaient hier, devant le médiateur. Mentionnons que les 385 employés des TUAC-FTQ (restauration et golf) recherchent aussi un nouveau contrat de travail sans avoir recours à la grève ou à des moyens de pression.

Par ailleurs, les grévistes ne craignent plus les journées pluvieuses ou froides de l'automne, puisque le juge Gaétan Pelletier permet au Syndicat des employés de l'hébergement et loisirs CSN d'installer une roulotte sur la propriété du Fairmont. C'est la seule modification apportée à l'injonction interlocutoire déjà en vigueur. Ce jugement limite toujours l'action syndicale à l'extérieur des terrains de l'hôtel. Par exemple, les grévistes ne peuvent être plus que 10 personnes sur le piquet de grève, ni nuire aux activités hôtelières ou encore obstruer les accès.



Les travailleurs syndiqués à la CSN du Fairmont Manoir Richelieu ont déclenché la grève le 26 août.

Les 1^{er} et 2 octobre 2005
Samedi et dimanche seulement

Grattez !
C'est payant.

Économisez
de 5% à 25%
sur vos achats.

Venez en magasin samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre et recevez votre gratteux de la saison !

Profitez-en pour réaliser vos projets tout en faisant des économies.

Toutes les cartes sont gagnantes. Chaque carte doit être grattée par la caissière lors de la transaction. Nul si découvert ou altéré. S'applique uniquement sur les articles à prix régulier et « Payez et emportez ». Limite d'une carte par achat par client.

CANAC-MARQUIS GRENIER

PROMOTION
100\$
de rabais
SUR UNE SÉLECTION
DE CUIRS, DE SUÈDES
ET DE COMPLETS SIGNÉS



DOUBLE
PERSONNALITÉ

ERNEST

1 888 858.5258
ERNEST.CA

Nous payons

les

2

**4 jours
seulement**

taxes

**sur TOUTE la marchandise
sans exception**

T A N G U A Y

Livraison et service GRATUITS à la grandeur de la province

PLACE LAURIER
ÉLECTRONIQUE • INFORMATIQUE
2700, boul. Laurier, Entrée 3
(418) 650-0111 • 1-877-506-0111

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
(418) 871-4411
1 800 563-4411

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
(418) 725-4411
1 800 463-4411

BEAUPORT
777, rue Clémenceau
(418) 666-4411
1 800 563-6282

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
(418) 867-4711
1 800 510-4711

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy)
(418) 833-4511
1 800 563-4511

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111
1 800 465-2200

SAINT-GEORGES DE BEAUCÉ
8955, boul. Lacroix
(418) 226-4411
1 877 295-4411

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411
1 800 363-4711

Nous payons l'équivalent des deux taxes (TPS et TVQ) sur toute la marchandise sans exception. PAYABLE AU COMPTANT. Cartes de crédits acceptées. Détails en magasin. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Cette offre se termine le 2 octobre 2005.